Nations Unies S/PV.4043 (Resumption)



Conseil de sécurité

Provisoire

Cinquante-quatrième année

4043e séance
Samedi 11 septembre 1999, à 14 h 30
New York

Président :	M. van Walsum	(Pays-Bas)
Membres :	Argentine	M. Petrella
	Bahrëin	M. Buallay
	Brésil	M. Fonseca
	Canada	M. Fowler
	Chine	M. Chen Xu
	États-Unis d'Amérique	Mme Soderberg
	Fédération de Russie	M. Zmeevski
	France	M. Doutriaux
	Gabon	M. Dangue Réwaka
	Gambie	M. Faal
	Malaisie	M. Kamal
	Namibie	Mme Ashipala-Musavyi
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eldon
	Slovénie	M. Žbogar

Ordre du jour

La situation au Timor oriental

Lettre datée du 8 septembre 1999, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Portugal auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/1999/955)

Lettre datée du 9 septembre 1999, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/1999/961)

99-85757 (F)

La séance est reprise à 14 h 45.

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais informer le Conseil que j'ai reçu des représentants de la Belgique et de l'Inde des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur le point inscrit à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique habituelle, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Wouters (Belgique) et M. Pal (Inde) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de l'Afrique du Sud. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Kumalo (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de nous avoir donné l'occasion de prendre la parole et de faire part de notre consternation face à la situation qui prévaut actuellement au Timor oriental. Je voudrais féliciter le Secrétaire général, le Secrétariat et les institutions de l'ONU pour les efforts inlassables qu'ils ont déployés en vue de prêter assistance au peuple du Timor oriental. Au nom du Gouvernement sud-africain, je tiens à assurer le Secrétaire général et l'Organisation des Nations Unies de notre appui sans faille alors qu'ils s'efforcent d'aider le peuple du Timor oriental.

Je voudrais, Monsieur le Président, transmettre, par votre entremise, nos condoléances au peuple du Timor oriental car, alors que nous parlons, des personnes sont mortes ou meurent au Timor oriental, et telle est la réalité. La brutalité dont nous avons été témoins et que nous continuons d'observer est absolument insensée. Nous n'aurions pas dû permettre qu'elle ait lieu.

L'Afrique du Sud a toujours été attachée à un règlement pacifique du différend concernant le règlement de la situation au Timor oriental. Nos dirigeants politiques, notamment l'ancien Président Nelson Mandela et le Vice-Président d'alors et actuel Président, Mbeki, ont pris des initiatives particulières pour soutenir les actions de l'ONU concernant le Timor oriental et ils ont toujours demandé la libération du dirigeant du Timor oriental, M. Gusmao.

Le Gouvernement sud-africain s'est en outre félicité de la signature des Accords de New York du 5 mai 1999. Nous estimions que le Gouvernement de l'Indonésie s'était engagé à assumer pleinement la responsabilité du maintien de l'ordre au Timor oriental pendant la phase de transition entre la clôture du scrutin et l'application de ses résultats. Nous pensions également que le Gouvernement indonésien s'était engagé à assumer la responsabilité de la protection du personnel de l'ONU et du personnel international, ainsi que celle des biens de l'Organisation au Timor oriental.

C'est avec fierté et soulagement que nous avons pu observer que le scrutin du 30 août 1999 s'était déroulé de manière transparente et généralement pacifique. Au cours de ce scrutin, la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO) a oeuvré d'une manière remarquable. La population du Timor oriental s'était massivement mobilisée pour exercer son droit démocratique de décider de son propre avenir dans le calme et la dignité, malgré la violence et les actes d'intimidation perpétrés par les soi-disant milices qui étaient déterminées à tuer et mutiler ceux qui osaient choisir la liberté.

Pour nous, Sud-Africains, ces longues files d'électeurs nous rappellent notre première élection démocratique, au cours de laquelle nous avons également dû surmonter la peur et la violence pour exercer notre droit démocratique fondamental. Compte tenu de l'attachement de notre pays à la démocratie, lorsque l'ONU a organisé un référendum sur l'indépendance au Timor oriental, l'Afrique du Sud a envoyé une équipe d'experts électoraux qui avaient appris à observer de près la naissance d'une démocratie en aidant à faire naître la leur. L'un des trois commissaires de la MINUTO était l'un des juges renommés de l'Afrique du Sud, M. Johann Kriegler, juge du Tribunal constitutionnel d'Afrique du Sud, qui avait présidé notre commission électorale indépendante lors de notre première élection démocratique. En d'autres termes, la participation de l'Afrique du Sud au Timor oriental n'était pas seulement politique.

Lorsque la population du Timor oriental a massivement voté en faveur de l'indépendance, nous avons pensé que la transition démocratique actuellement en cours dans ce pays avait de grandes chances de réussir, malgré toutes les indications contraires. À plusieurs reprises, mon gouvernement a fait part de son inquiétude quant aux informations faisant état d'une recrudescence de la violence au cours de la période précédant le référendum. Nous avons demandé instamment à toutes les parties au Timor oriental de rejeter la violence et les actes d'intimidation et de faire preuve de la plus grande retenue. D'autre part, nous nous attendions

à ce que le Gouvernement indonésien protège les habitants du Timor oriental et à ce qu'il les aide à traverser cette difficile transition démocratique.

Pendant un certain temps, tout semblait tellement prometteur au Timor oriental. Il semblait que les Timorais allaient enfin réaliser le rêve d'autodétermination qu'ils caressaient depuis longtemps.

Les événements qui se sont déroulés depuis lors nous ont atterrés et ont en même temps suscité l'indignation du reste du monde. Nous continuons de nous demander comment il est possible qu'une soi-disant milice cause des destructions humanitaires d'une telle ampleur en si peu de temps. Comment des tueurs armés peuvent-ils se déchaîner si facilement dans tout le territoire? Nous devons veiller à ce que ces soi-disant milices et d'autres forces antidémocratiques ne soient pas autorisées à renverser le processus démocratique au Timor oriental. Si cela devait se produire, ce serait un message erroné envoyé aux autres peuples qui subissent la violence, la tyrannie et la domination dans le reste du monde. Ce débat donne l'assurance au peuple du Timor oriental qu'il n'est pas oublié.

Le Gouvernement et le peuple sud-africains condamnent sans réserve cette récente manifestation de la violence qui a conduit à l'effondrement total de l'ordre social au Timor oriental. En particulier, nous sommes indignés et attristés par l'assassinat d'innombrables Timorais désarmés et sans défense, le déplacement de centaines de milliers de personnes et les attaques perpétrées contre le personnel de l'ONU et les autres personnels internationaux par les soi-disant milices.

Le Gouvernement sud-africain se félicite de l'annonce faite par le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Mme Mary Robinson, qu'elle se rendra dans la région pour avoir une évaluation de la situation sur le terrain. Nous nous félicitons également du récent accord signé entre le Gouvernement indonésien et le Comité international de la Croix-Rouge, qui prévoit un rétablissement des opérations de ce dernier au Timor oriental.

Le Gouvernement sud-africain appelle le Gouvernement indonésien à protéger la population du Timor oriental, à empêcher une nouvelle escalade de la violence dans le territoire et son débordement dans le Timor occidental voisin, à garantir le retour dans leurs foyers des personnes déplacées, dans des conditions de sécurité, à créer les conditions qui permettent à la MINUTO de reprendre ses activités dans toutes les régions du Timor oriental et à autoriser la communauté internationale à prêter son assistance pour faire face à la catastrophe humanitaire qui s'aggrave.

Nous appuyons les offres récentes d'assistance internationale faites par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de sécurité au Gouvernement indonésien pour restaurer la stabilité et la sécurité au Timor oriental et nous prions instamment le Gouvernement indonésien d'accepter cette assistance. Toute mesure urgente prise par l'ONU prouvera au monde entier que l'Organisation est prête à agir pour défendre les peuples qui souffrent dans le monde entier.

Le rétablissement de la paix et de la stabilité au Timor oriental et l'application sans réserve des résultats du scrutin du 30 août 1999 répondent non seulement aux intérêts à long terme des Timorais orientaux mais également à ceux de l'ensemble de la population indonésienne.

L'Afrique du Sud s'est toujours efforcée de jouer un rôle positif pour soutenir les efforts du Secrétaire général afin de trouver une solution durable au problème du Timor oriental et d'aider sa population à décider de son propre avenir. Nous restons attachés à un règlement pacifique de la question du Timor oriental et à l'octroi de l'indépendance à son peuple. Un grand nombre de Timorais ont peut-être été tués à l'aube de leur liberté mais nous sommes convaincus que leurs vies n'ont pas été perdues en vain.

Nous félicitons les membres du Conseil de sécurité qui ont pris de gros risques en se rendant en Indonésie et au Timor oriental pour vérifier la situation sur place. Nous attendons avec intérêt leur rapport qui devrait, nous l'espérons, poser les bases de l'action de l'ONU pour s'acquitter de son devoir solennel et de la responsabilité qui lui incombe de protéger la démocratie au Timor oriental, et partout dans le monde.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Égypte. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Aboul Gheit (Égypte) (*parle en arabe*) : Le Conseil de sécurité se réunit aujourd'hui pour examiner une question épineuse et très délicate.

Cette crise a pris racine bien avant les conflits de 1975. Ses incidences se sont fait sentir jusqu'à la consultation populaire historique qui a eu lieu au Timor oriental le 30 août 1999, qui a été un succès, comme le montrent les résultats. Il faut savoir que ce processus n'aurait pu réussir

sans les efforts continus du Gouvernement indonésien et sans l'initiative courageuse du Président Habibie en vue de garantir et de promouvoir des conditions de sécurité et un climat politique propices au bon déroulement d'une consultation populaire dans toutes ses phases.

L'Égypte s'est félicitée de la tenue de la consultation populaire, qui a eu lieu avec le libre consentement de l'Indonésie. Nous avons exprimé notre satisfaction, notamment en participant à la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO). L'Égypte réaffirme donc qu'il faut respecter les résultats du scrutin et concrétiser la volonté du peuple du Timor oriental.

Face à la recrudescence de la violence et la détérioration de la situation en matière de sécurité au Timor oriental, l'Égypte ne peut qu'exprimer sa préoccupation et son regret face à ces graves événements, qui non seulement ont nui à la sûreté et à la sécurité des Timorais quelles que soient leur appartenance sociale ou leur conviction, mais également ont mis en danger le personnel de la MINUTO et ses bâtiments, que ces actes de violence trouvent leur origine parmi les rangs pro-intégrationnistes ou d'autres. Je partage l'avis du Secrétaire général au sujet des résultats de la consultation populaire. Il a indiqué que les résultats de la consultation populaire ne constituent ni une victoire ni une défaite pour quelque partie que ce soit, mais ils traduisent la volonté d'autodétermination du peuple du Timor oriental. Forte de cette conviction, l'Égypte demande à toutes les parties qui propagent la violence de mettre immédiatement fin à ces actes, de sorte que le personnel des Nations Unies puisse regagner le siège de la MINUTO à Dili et reprendre consciencieusement ses activités, loin de tout acte de provocation et d'intimidation, afin que le Timor oriental obtienne le résultat souhaité.

Tout en lançant un appel pour qu'il soit mis fin aux actes de violence, l'Égypte ne saurait manquer d'évoquer les tentatives que le Gouvernement indonésien réalise constamment et sans relâche pour maîtriser la situation en matière de sécurité. Ces tentatives, qui ont pris la forme d'un train de mesures concrètes, semblent donner à penser qu'il peut y avoir une amélioration de la situation sur le territoire, que ce soit au moyen de l'imposition de la loi martiale au Timor oriental, afin de rétablir l'ordre et de faire appliquer l'état de droit, ou au moyen de l'introduction de changements radicaux dans la structure du commandement militaire indonésien et le renforcement de la présence militaire sur le territoire, en vue de rétablir la paix et la sécurité. Nous espérons que cette tendance ira s'intensifiant.

Nous, en Égypte, avons demandé qu'il soit mis fin aux actes de violence et de domination et que la stabilité et la paix règnent au Timor oriental. Toutefois, comme je l'ai bien indiqué au début de mon intervention, nous sommes conscients que la situation est sensible et délicate et qu'il est important de la traiter avec beaucoup de prudence et de calme et de s'abstenir de prendre des mesures qui pourraient aggraver la situation ou amener de nouvelles complications.

L'Égypte est convaincue que l'Indonésie comprend la situation et sait quelles mesures doivent être prises dans une telle situation. Nous sommes également convaincus que l'Indonésie assumera sa responsabilité pour régler la situation et fera ce qui est nécessaire pour rétablir la stabilité, la tranquillité et la paix et pour relancer le processus politique sur la voie convenue.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant du Soudan. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Erwa (Soudan) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, la délégation du Soudan souhaite vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. De même, nous aimerions rendre hommage à l'Ambassadeur de la Namibie et aux membres de sa mission pour leur excellent travail à la présidence du Conseil le mois dernier. Nous lui rendons hommage pour la façon avisée et courageuse dont il a conduit la mission dépêchée au Timor oriental. Nous voudrions également exprimer notre gratitude pour la tenue de ce débat public du Conseil afin d'entendre les vues des États Membres des Nations Unies qui ne sont pas membres du Conseil de sécurité sur une question qui intéresse la communauté internationale.

Le Soudan étant fermement convaincu de la nécessité de régler les différends par des moyens pacifiques, conformément à la Charte des Nations Unies, nous voudrions saluer la consultation populaire du peuple du Timor oriental à l'occasion du référendum sous contrôle international qui s'est déroulé dans un climat pacifique. À cette occasion, nous félicitons le peuple timorais pour les résultats de ce référendum et louons les efforts constants réalisés par le Gouvernement indonésien en vue d'instaurer les conditions de sécurité nécessaires à la tenue du scrutin populaire, qui a bénéficié de l'approbation de toute la communauté internationale.

Le référendum au Timor oriental et le fait que le Gouvernement indonésien a déclaré qu'il en acceptait l'issue

— avant et après l'annonce des résultats — montrent clairement que le Gouvernement indonésien est résolu à trouver une solution pacifique au conflit et en a sincèrement l'intention. Cet engagement s'était déjà reflété dans les nombreuses initiatives qu'il avait prises pour obtenir un règlement juste et pacifique qui soit acceptable par toutes les parties au Timor oriental. D'ailleurs, le fait que l'Indonésie accueille la mission du Conseil de sécurité révèle une fois de plus le sérieux avec lequel il cherche à appliquer les résultats du référendum et sa volonté de coopérer avec la communauté internationale pour mettre un terme aux actes de violence au Timor oriental.

La situation au Timor oriental figurait à l'ordre du jour du dernier sommet des dirigeants africains, qui s'est tenu à Sirte, en Jamahiriya arabe libyenne. Le Président Abdul Aziz Bouteflika, de l'Algérie, Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, a déclaré, au nom de l'organisation, combien l'Afrique était satisfaite de la manière pacifique dont le référendum s'est déroulé au Timor oriental; il s'est fait l'écho des préoccupations des dirigeants africains face aux actes de violence qui y ont été perpétrés et a lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle fasse tout ce qui est en son pouvoir pour maîtriser la situation.

Comme la communauté internationale, le Soudan suit avec beaucoup d'inquiétude la tournure déplorable et grave que prennent les événements au Timor oriental, comme le montrent les actes de violence perpétrés dans la capitale, Dili, et ses districts. Nous sommes également alarmés par leurs répercussions sur la situation humanitaire, plus particulièrement celles des actes perpétrés par les milices anti-indépendantistes. Dans ce contexte, le Soudan apprécie les efforts loyaux déployés par le Gouvernement indonésien en vue de redresser la situation et mettre un terme à ces actes de violence.

Au plus fort de ces événements déplorables, nous ne pouvons oublier ou faire semblant d'oublier la position honorable et intègre du Gouvernement indonésien vis-à-vis de la consultation populaire et sa détermination à la respecter et à en appliquer les résultats. Dans le même temps, nous rappelons les accords importants adoptés par le Gouvernement indonésien ces derniers jours, y compris l'imposition de la loi martiale en vue de rétablir l'ordre public. Cet accord a permis, ces derniers jours, d'améliorer la situation sur le terrain. Je parle ici du déploiement de nouvelles forces, venant remplacer les forces stationnées au Timor oriental, en vue de promouvoir la paix et la stabilité; de l'extension de l'aide humanitaire dispensée aux réfugiés et aux personnes déplacées démunis; et, enfin, de l'accord conclu avec la Croix-Rouge en vue d'améliorer la situation humanitaire.

Compte tenu des efforts que déploie le Gouvernement indonésien en vue de rétablir l'ordre et la sécurité au Timor oriental, dans le cadre des responsabilités qui lui incombent aux termes des Accords du 5 mai relatifs à la phase II, le Soudan est d'avis qu'il faudrait attentivement examiner toute résolution qui serait adoptée maintenant sur le déploiement de forces multinationales de maintien de la paix au Timor oriental. Les mesures pour le déploiement de telles forces devraient être approuvées avec la pleine coopération et coordination du Gouvernement indonésien, respectant ainsi les normes légitimes une fois que le Parlement indonésien aura adopté les résultats du référendum, en novembre prochain.

Le Conseil de sécurité est appelé à s'acquitter des tâches que lui confère la Charte de manière objective, indépendamment de toute considération politique. En prenant des mesures hâtives, le Conseil ne fera qu'aggraver une situation déjà en détérioration et provoquera une situation humanitaire catastrophique, avec tout ce que cela implique comme dangers pour la paix et la sécurité internationales, comme l'ont déjà démontré certaines expériences antérieures.

Enfin, la communauté internationale est appelée à respecter la souveraineté nationale de l'Indonésie et à l'aider et l'encourager à paver la voie pour le rétablissement de la sécurité et de la stabilité au Timor oriental. Ce faisant, l'Indonésie doit prendre le plein engagement d'appliquer dans les plus brefs délais les résultats issus de la consultation populaire au Timor oriental, conformément aux Accords conclus.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Soudan des paroles aimables qu'il m'a adressées à moi et à mon prédécesseur.

L'orateur suivant est le représentant du Cambodge. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Ouch (Cambodge) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je souhaiterais vous féliciter, Monsieur le Président, à l'occasion de votre présidence du Conseil de sécurité pour le mois de septembre. Je suis convaincu que vous saurez conduire le débat du Conseil sur cette question difficile et complexe afin que nous puissions trouver une issue à ce dilemme dans cette région qui est la nôtre.

En tant que membre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), le Cambodge suit avec grand intérêt les événements qui se déroulent dans un pays membre de l'ANASE, l'Indonésie, qui traverse une période de transition et de changement. Les événements au Timor oriental dont nous sommes témoins chaque jour doivent donc être considérés dans le cadre des efforts réalisés par l'Indonésie pour introduire la réforme dans son système qui entre dans une phase de démocratisation. Je souhaite par conséquent transmettre nos félicitations à l'Indonésie pour l'initiative qu'elle a prise de donner au peuple du Timor oriental le choix entre une large autonomie ou l'indépendance par rapport à l'Indonésie.

C'est là un acte noble et nous avons pu voir que le scrutin, organisé par les Nations Unies, a été une réussite, aucun trouble n'étant venu perturber le vote ou le dépouillement du scrutin. Ayant nous-mêmes procédé à une élection sous les auspices des Nations Unies en 1993, je dois féliciter l'Indonésie et les Nations Unies d'avoir mené à bien cette opération, qui annoncera une nouvelle ère pour le Timor oriental. La tâche n'a certes pas été aisée.

Cependant, nous sommes extrêmement préoccupés par les actes de violence qui ont récemment eu lieu au Timor oriental, et nous avons pris acte des efforts déployés dernièrement par le Gouvernement indonésien pour redresser la situation. Nous demandons instamment au Gouvernement indonésien de redoubler d'efforts pour mettre rapidement fin à cette violence et, de concert avec les Nations Unies, mettre en oeuvre l'Accord du 5 mai de manière pacifique et coopérative.

Le Cambodge souhaite que le Conseil, lorsqu'il prendra une décision, tienne compte du rapport de la mission d'enquête et respecte la souveraineté de l'Indonésie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Cambodge des aimables paroles qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est le représentant du Mozambique. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Santos (Mozambique) (*parle en anglais*) : Permettez-moi d'emblée de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de septembre. Nous sommes convaincus que sous votre présidence le Conseil s'acquittera efficacement de ses fonctions.

Je saisis cette occasion pour féliciter votre prédécesseur, l'Ambassadeur Andjaba, de la Namibie, pour le talent dont il a fait preuve en dirigeant les travaux du Conseil au mois d'août. Il continue d'assumer d'importantes responsabilités liées à la question d'aujourd'hui.

C'est avec satisfaction que le peuple et le Gouvernement du Mozambique ont appris la signature, le 5 mai, de l'Accord sur le Timor oriental entre les Gouvernements portugais, indonésien et le Secrétaire général de l'ONU. Tout comme la communauté internationale, nous avions pensé que cet accord était une mesure importante vers le règlement de la question du Timor oriental et l'aboutissement d'efforts intensifs en vue d'une solution globale et internationalement acceptable.

La décision du Conseil de sécurité de créer la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO) en vue d'organiser la consultation populaire a été un important facteur conduisant à un processus juste et démocratique. La participation pacifique et ordonnée d'une majorité écrasante de la population du Timor oriental à la consultation populaire du 30 août a été une expression claire de sa volonté démocratique et de son aspiration à vivre en paix et à exercer son droit à l'autodétermination.

Après l'annonce faite par le Secrétaire général, le 3 septembre 1999, des résultats de la consultation populaire en faveur de l'indépendance, la situation sur le plan de la sécurité au Timor oriental est devenue critique et a pris des proportions alarmantes suite aux actions des milices armées.

Le Gouvernement indonésien n'a pu assumer ses obligations au titre de l'Accord du 5 mai signé avec le Portugal et l'ONU s'agissant du maintien de l'ordre et de la sécurité après la consultation populaire. Les milices armées ont commencé à tuer des personnes innocentes au Timor oriental, dont des femmes et des enfants, brûlant leurs maisons sous le regard des militaires indonésiens censés les protéger.

Le peuple du Timor oriental et celui du Mozambique ont une histoire commune. C'est donc avec satisfaction que le peuple mozambicain a appris le résultat de la consultation en faveur de l'indépendance du territoire. Une consultation populaire a également eu lieu au Mozambique pour les Timorais y résidant depuis des années. Le peuple, le Parlement et le Gouvernement du Mozambique ont félicité le peuple du Timor oriental en cette occasion historique.

C'est avec une vive préoccupation que nous notons le massacre de ce peuple au seul prétexte qu'il a démocrati-

quement choisi de vivre libre et indépendant. Le Conseil de sécurité, le système des Nations Unies et la communauté internationale dans son ensemble ne doivent pas tolérer le massacre de ce peuple.

Nous sommes d'accord avec le Secrétaire général qui, hier, a indiqué que le moment est venu pour l'Indonésie de demander l'aide de la communauté internationale pour assumer sa responsabilité de rétablir l'ordre et la sécurité au Timor oriental et permettre aux personnes déplacées de revenir chez elles.

C'est la seule façon pour le Gouvernement indonésien de montrer son engagement à régler la question du Timor oriental. Nous demandons aux dirigeants indonésiens de respecter les engagements pris au titre de l'Accord du 5 mai pour mettre fin aux tueries, destructions et souffrances infligées aux Timorais.

De par notre expérience au Mozambique, nous savons qu'il est plus sage pour un gouvernement de chercher l'aide de la communauté internationale en vue d'atténuer les souffrances de la population. La catastrophe humanitaire au Timor oriental exige une intervention immédiate de la communauté internationale.

Nous saluons la décision du Conseil de sécurité d'envoyer une mission en Indonésie, et nous espérons sincèrement que des mesures concrètes et urgentes seront prises. Le Conseil de sécurité doit continuer d'assumer ses responsabilités au titre de la Charte avec détermination lorsqu'une intervention est jugée nécessaire. Il ne doit pas décevoir le peuple du Timor oriental.

Comme durant toute l'évolution de cette question, nous redisons que notre gouvernement est prêt à coopérer avec l'ONU en vue de la réussite de la MINUTO. Le Mozambique a apporté sa modeste contribution. Nous sommes prêts à envoyer un plus grand nombre de Mozambicains pour aider la MINUTO dans sa tâche.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Mozambique des aimables paroles qu'il m'a adressées ainsi qu'à mon prédécesseur.

L'orateur suivant est le représentant de Cuba. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Rodríguez Parrilla (Cuba) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, nous voudrions vous souhaiter plein succès à la présidence du Conseil de sécurité.

Nous suivons avec préoccupation les graves événements au Timor oriental qui ont causé des pertes de vies humaines et des déplacements de personnes. Cuba estime que des mesures urgentes doivent être prises pour faire cesser les violences afin que les Accords tripartites du 5 mai soient mis en oeuvre. Nous avons entendu avec satisfaction les déclarations du Gouvernement indonésien indiquant sa pleine détermination à respecter ces Accords.

Par la consultation populaire du 30 août, le peuple du Timor oriental a exercé son droit à l'autodétermination, et la communauté internationale compte que les Accords seront pleinement mis en oeuvre et que les parties agiront de bonne foi. Le peuple timorais s'est prononcé en faveur de l'indépendance et cela doit se concrétiser.

Ni le discours menaçant ni des sanctions unilatérales ne peuvent rétablir le climat de paix nécessaire à la mise en oeuvre des Accords. Cuba rejette fermement et rejettera toujours toute intervention unilatérale ou action militaire de la part d'un ou plusieurs pays.

Nous avons confiance en la capacité du Gouvernement indonésien à rétablir la paix et l'ordre au Timor oriental, en agissant avec toute son autorité en vertu de la loi martiale.

Toute action internationale doit se faire avec l'autorisation et le mandat direct de l'ONU, conformément aux buts et principes de la Charte, et devrait obtenir le consentement explicite du Gouvernement indonésien, garant de l'ordre et de la sécurité au Timor oriental.

Il faut rappeler que le Gouvernement indonésien a lancé l'initiative menant aux Accords du 5 mai et à la consultation populaire, à laquelle 98,6 % des votants inscrits ont librement participé. Le scrutin a été jugé démocratique et réussi.

Nous attendons avec intérêt le rapport de la mission du Conseil de sécurité, qui s'est rendue à Jakarta et au Timor oriental, et qui déploie des efforts considérables. Le rapport constituera un élément majeur pour toute analyse de la situation.

L'ONU doit fournir d'urgence l'aide humanitaire voulue, avec l'appui du Gouvernement indonésien, afin d'assurer son efficacité et de garantir la sécurité du personnel en charge.

Pour l'instant, nous sommes rassurés par diverses informations selon lesquelles la prudence est de mise et que, cette fois, la nouvelle doctrine de l'Organisation du Traité

de l'Atlantique Nord (OTAN) ne sera pas invoquée, que le Timor oriental n'est pas dans ce qu'on appelle la périphérie euro-atlantique, qu'il n'y a pas menaces éventuelles et que personne n'envisage de répéter l'erreur criminelle de vouloir régler des problèmes humanitaires avec des bombes et des missiles. L'humanité ne doit pas laisser la crise économique en Asie du Sud-Est conduire à une guerre.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de la Norvège. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Kolby (Norvège) (*parle en anglais*) : C'est avec une vive préoccupation que la Norvège a pris connaissance des actes de violence dévastateurs et persistants au Timor oriental contre le personnel de l'ONU, des civils, du personnel humanitaire international, des journalistes et des ecclésiastiques. Depuis l'annonce des résultats de la consultation historique du 30 août, lorsqu'une majorité écrasante des Timorais a voté pour l'indépendance, la situation n'a fait qu'empirer.

La Norvège a systématiquement demandé aux autorités indonésiennes d'assumer leurs responsabilités au titre de l'Accord tripartite du 5 mai. Nous regrettons que le Gouvernement indonésien n'ait pu assurer l'ordre et la sécurité au Timor oriental. Selon diverses sources, les forces armées indonésiennes ont plusieurs fois joué un rôle actif dans les intimidations et violences contre la population. Il semble que nous assistions à ce qui s'apparente à des crimes contre l'humanité, et nous attendons des auteurs qu'ils en rendent compte.

Vu que l'Indonésie ne peut contrôler la situation et rétablir l'ordre, elle doit immédiatement inviter la communauté internationale à l'aider. Nous espérons que les informations reçues ce matin suggèrent qu'une telle invitation est imminente. La Norvège salue l'initiative de l'Australie qui s'est proposée de fournir cette aide.

Nous sommes tout aussi préoccupés par le sort de tant de réfugiés déportés au Timor occidental, d'où il est impossible d'avoir des informations. Nous maintenons que le Gouvernement indonésien devrait permettre aux travailleurs humanitaires d'avoir accès à ces réfugiés. En outre, nous appuyons la proposition portugaise de demander une session extraordinaire sur le Timor oriental de la Commission des droits de l'homme. Si la situation ne s'améliore pas, la communauté internationale pourrait envisager des sanctions économiques.

Enfin, nous sommes face à une grave situation où toute une population est privée de sa liberté fondamentale ainsi qu'à des besoins énormes en matière d'aide humanitaire et de reconstruction. La Norvège est prête à apporter une aide économique dans le cadre des efforts de promotion de la paix, de la stabilité et du développement au Timor oriental. S'inspirant d'autres expériences similaires, la Norvège demande à la communauté internationale d'être prête pour une opération de secours massive, une fois la sécurité rétablie.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de l'Équateur. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Alemán (Équateur) (*parle en espagnol*) : L'Équateur est choqué par les événements alarmants qui ont lieu au Timor oriental. En tant que membre de la communauté internationale, nous ne pouvons rester silencieux ni passifs face à ces actes inouïs de violence et de cruauté perpétrés par des groupes paramilitaires contre la population sans défense du Timor oriental, une population qui a exercé pacifiquement son droit inaliénable à l'autodétermination.

Ces actes sauvages et barbares constituent un affront à la conscience de l'humanité et une violation flagrante des droits de l'homme tels que consacrés dans la Charte de l'ONU. Ces actes doivent cesser sans délai. L'éthique et la morale ne peuvent être sélectives mais doivent rester authentiques et il faut réagir de la même façon aux assassinats, génocides, déplacements forcés des populations et destructions des biens, où qu'ils se produisent. Il n'existe pas d'intérêt plus noble que la défense de la dignité et de la liberté de l'individu.

La participation précieuse de l'ONU au règlement de la question du Timor oriental et les progrès substantiels faits dans le dialogue et la négociation entre le Portugal et l'Indonésie ont toujours recueilli le soutien de l'Équateur, car notre politique internationale se fonde sur le strict respect des principes du droit international, surtout en ce qui concerne le règlement pacifique des conflits, le respect des accords conclus en toute bonne foi et sans pression, et l'autodétermination des peuples.

Mon pays a jugé la tenue de la consultation populaire au Timor oriental, sous l'égide de l'ONU, comme une solution négociée, juste et démocratique de la crise. Mais les actes de violence qui ont eu lieu menacent l'intégrité du territoire et la paix et la sécurité de la région.

L'Équateur estime que, premièrement, la communauté internationale doit absolument mettre fin immédiatement à la terreur et à la violence au Timor oriental. Il faut protéger la population civile, faciliter le retour des réfugiés et désarmer les groupes paramilitaires responsables de ces crimes horribles.

Le Gouvernement indonésien n'ayant pas encore assumé sa responsabilité majeure, le déploiement d'une force de maintien de la paix semble être la mesure la plus urgente que l'ONU puisse prendre en vue de faire cesser la tragédie. Sinon, la crédibilité de l'Organisation des Nations Unies sera à juste titre remise en question.

Deuxièmement, la volonté du peuple du Timor oriental, exprimée lors du référendum du 30 août 1999, ne peut être bafouée. Le droit légitime de ce peuple à vivre dans un pays indépendant et souverain doit être respecté.

L'Équateur attache une grande importance à ses relations amicales avec l'Indonésie et c'est pourquoi nous sommes convaincus qu'en tant que Membre loyal de l'Organisation des Nations Unies, elle apportera la contribution souhaitée et nécessaire en vue de rétablir la paix, l'ordre et la sécurité internes au Timor oriental, de respecter l'intégrité du personnel de la Mission des Nations Unies au Timor oriental, de garantir le retour rapide de la population déplacée et de mettre fin aux souffrances prolongées infligées aux habitants du Timor oriental.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de la République démocratique populaire lao. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Kittikhoun (République démocratique populaire lao) : Monsieur le Président, au nom de ma délégation, je voudrais d'abord vous féliciter pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Nous ne doutons pas que sous votre sage direction les travaux du Conseil seront couronnés de succès. Je voudrais également féliciter votre prédécesseur, notre ami l'Ambassadeur Andjaba, de la Namibie, pour la façon exemplaire dont il a dirigé les travaux du Conseil durant le mois écoulé.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je tiens à remercier vous-même ainsi que tous les membres du Conseil d'avoir accédé à notre demande de participer au débat en cours sur la situation au Timor oriental.

À l'instar d'autres pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), la République démocratique populaire lao suit de très près l'évolution de la situation au Timor oriental. Comme nous le savons tous, sous la supervision de l'ONU, le 30 août dernier, le peuple du Timor oriental, dans sa grande majorité, s'est exprimé lors d'une consultation populaire, en rejetant le statut spécial d'autonomie offert par le Gouvernement indonésien.

Mon pays prend note de cet événement dont l'importance historique n'échappe à personne. Depuis, vu la complexité du problème, la situation devenait difficile. Les actes de violence ont surgi et ont causé des pertes de vies humaines et des dommages matériels. Dans ces circonstances difficiles, le Gouvernement indonésien s'est efforcé par tous les moyens de résoudre les problèmes, et ce, dans le but de normaliser la situation le plus rapidement possible.

Dans l'examen de cette question, nous pensons qu'il y a lieu de reconnaître les efforts sincères déployés par le Gouvernement indonésien en vue d'aboutir à un règlement juste et internationalement acceptable de la question relative au Timor oriental. Aussi, est-il important de souligner que le Gouvernement indonésien s'est déjà engagé à respecter le résultat de la consultation populaire et qu'il s'engage également à prendre ses responsabilités concernant la sécurité de l'île, et cela conformément à l'Accord de New-York du 5 mai 1999, et plus particulièrement à son article 6.

Nous comprenons fort bien les sentiments de plusieurs des pays amis qui prônent l'envoi d'une force multinationale au Timor oriental pour parer à la situation. Toutefois, nous sommes d'avis qu'il est essentiel de prendre en compte l'opinion, que nous jugeons sincère, de l'Indonésie, qui actuellement s'emploie avec énergie et avec tout le sérieux que cela requiert à rectifier la situation. La situation n'est, certes, pas facile, mais l'Indonésie affirme qu'elle fera le nécessaire pour rétablir l'ordre et la sécurité dans l'île le plus vite possible. Il serait, à notre avis, sans doute une bonne chose que l'on en laisse le soin au Gouvernement indonésien pour qu'il assume les responsabilités qui sont les siennes.

La question du Timor oriental n'est pas aussi simple qu'on le pense. Elle est, en effet, une des plus complexes de notre temps. À notre avis, vu sa grande complexité, cette question requiert un examen sérieux et approfondi, et toute entreprise ou démarche visant à la résoudre nécessite le consentement du Gouvernement indonésien. C'est dans cet esprit que ma délégation entend apporter sa modeste contribution au débat en cours sur cette question.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la République démocratique populaire lao des paroles aimables qu'il m'a adressées, ainsi qu'à mon prédécesseur.

L'orateur suivant est le représentant du Chili. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Larraín (Chili) (*parle en espagnol*) : Le Gouvernement et le peuple du Chili sont profondément préoccupés par la gravité de la situation que connaît actuellement la population du Timor oriental. L'opinion publique chilienne est consternée face aux massacres et à la tragédie humanitaire qui se déroulent sur l'île.

La délégation d'observateurs chiliens au référendum, présidée par le Vice-Président de la Chambre des députés, a pu personnellement se rendre compte des persécutions dont sont victimes les partisans de l'indépendance, y compris la famille qui a hébergé nos envoyés.

Tout cela ne se serait pas produit si on avait respecté les obligations contractées au titre des Accords du 5 mai, qui stipulaient que le Gouvernement indonésien était responsable du maintien de la paix et de la sécurité au Timor oriental.

Nous lançons un appel urgent au Gouvernement indonésien pour qu'il rétablisse l'ordre public au Timor oriental, qu'il mette fin aux activités anti-indépendantistes et qu'il garantisse le respect des droits de l'homme de tous les groupes concernés. Il est indispensable que le processus actuel soit remis sur les rails et que la Mission des Nations Unies au Timor oriental reprenne pleinement ses fonctions.

Si l'Indonésie n'est pas en mesure d'assumer cette obligation, nous sommes alors d'accord avec le Secrétaire général et le Conseil de sécurité pour dire que le Gouvernement indonésien doit autoriser immédiatement la communauté internationale à l'aider, grâce au déploiement d'une force multinationale autorisée par les Nations Unies, à s'acquitter de ses responsabilités. Le Chili envisage sérieusement la possibilité de prendre part à une opération de ce type.

Ma délégation aimerait dire au Gouvernement indonésien — avec lequel nous entretenons des relations d'amitié et de coopération étroites, en tant que nation riveraine du bassin du Pacifique — que la communauté internationale, à travers les Nations Unies, souhaite seulement l'aider dans le processus du Timor oriental qui a été initié par l'Indonésie elle-même. À notre avis, il existe trois éléments qui devraient constituer une base solide permettant à l'Indonésie de répondre à cet appel international.

Premièrement, le Gouvernement du Président Habibie a montré sa détermination et son courage, qui ont été loués, quand il a décidé de faire ce pas historique concernant le Timor oriental. Il a ensuite négocié et signé les Accords du 5 mai avec le Portugal, avec l'appui des Nations Unies. Le processus qui a été entrepris, malgré les difficultés rencontrées, s'est remarquablement bien déroulé, et a eu pour aboutissement important le référendum du 30 août 1999, à l'occasion duquel une immense majorité de la population timoraise a pu voter sur son propre avenir dans la dignité et la sécurité. L'Indonésie a ouvert cette voie et doit poursuivre dans cette direction.

Deuxièmement, l'article 7 des Accords du 5 mai stipule que, pendant la période de transition entre la conclusion du référendum et le début de sa mise en oeuvre, les parties demanderont au Secrétaire général de maintenir une présence appropriée des Nations Unies au Timor oriental. Cette notion de présence appropriée fournit une base juridique permettant aux Nations Unies et à l'Indonésie de s'accorder sur la nature d'une force qui permettrait à l'Indonésie de s'acquitter de son mandat de maintien de la paix et de la sécurité au Timor oriental.

Troisièmement, la question du Timor oriental est particulière. Elle n'a rien à voir avec d'autres régions. Pour les Nations Unies, le Timor oriental est un territoire non autonome visé par les dispositions du Chapitre XI de la Charte. C'est pourquoi la question du Timor oriental est inscrite à l'ordre du jour du Comité spécial de la décolonisation et c'est pourquoi un processus, suivi dans le cadre des Nations Unies, a permis enfin d'aboutir à la signature historique des Accords du 5 mai.

Les demandes formulées par les habitants du Timor oriental et par la communauté internationale, ainsi que les éléments déjà mentionnés, devraient encourager l'Indonésie à accepter immédiatement l'assistance d'une force internationale des Nations Unies, qui devrait également contribuer au processus de réconciliation si nécessaire sur ce territoire. À cet égard, nous attendons avec un intérêt particulier le rapport de la mission dépêchée à Jakarta et à Dili par le Conseil de sécurité.

Le Chili espère fermement que l'on pourra aboutir à un règlement qui permette d'éviter une catastrophe humanitaire encore plus grave que celle dont a été témoin la

communauté internationale jusqu'à présent — une situation qui ne saurait être tolérée passivement plus longtemps.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de la Nouvelle-Zélande. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Powles (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je me félicite de cette occasion qui m'est donnée de prendre la parole devant le Conseil sur cette question importante.

Les Néo-Zélandais sont indignés par la tragédie qui frappe le Timor oriental depuis le scrutin historique, organisé le 30 août par les Nations Unies. Bien que la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO) ait été obligée de se retirer de Dili, que l'Église et les organisations non gouvernementales aient été obligées d'abandonner leurs activités et que les médias internationaux aient été menacés et forcés de partir, il n'est pas possible de dissimuler les destructions et les tueries massives, les déportations de milliers de personnes et les déplacements de dizaines de milliers de Timorais orientaux qui, il y a quelques jours seulement, ont voté sur leur avenir pour la première fois dans leur histoire.

Il ne fait aucun doute que nous avons été les témoins de tentatives systématiques et délibérées de saboter les Accords du 5 mai et le résultat du scrutin du 30 août, avec la complicité évidente des autorités policières et militaires indonésiennes. Le Premier Ministre de la Nouvelle-Zélande a annoncé hier que la coopération militaire étroite avec l'Indonésie était inappropriée au vu de la situation que les forces armées indonésiennes avaient permis de se développer au Timor oriental. Les exercices de défense bilatérale et les programmes d'entraînement militaire ont donc été suspendus et sont en cours de réexamen.

La déclaration que le Secrétaire général a faite hier rendait compte de l'échec de l'Indonésie face à sa responsabilité de maintenir l'ordre et la sécurité au Timor oriental pendant et après le scrutin, même après la proclamation de la loi martiale. Les assurances répétées qu'elle le ferait se sont avérées creuses. L'Indonésie a jusqu'à présent décliné l'offre d'assistance de ses amis.

Grâce au résultat du scrutin du 30 août, le monde connaît désormais les véritables aspirations, démocratiquement exprimées, du peuple du Timor oriental. Ce fait ne saurait être ignoré. Ceux qui tentent d'inverser le résultat du scrutin par des moyens violents et odieux et de nier le droit à l'autodétermination devront rendre des comptes. Nous sommes également tout à fait d'accord avec le Secrétaire général sur ce point.

La Nouvelle-Zélande a toujours soutenu les efforts déployés par les Nations Unies pour régler la situation au Timor oriental. Nous nous sommes félicités des Accords du 5 mai et avons volontiers fourni des contributions financières et en personnel à la Mission des Nations Unies au Timor oriental. Un petit nombre de Néo-Zélandais courageux sont restés au quartier général de la MINUTO à Dili. Nous sommes profondément préoccupés par leur sort et par celui des autres personnes se trouvant au quartier général de la MINUTO, pour tous ceux dont la sécurité dépend des autorités indonésiennes. Nous soutenons les objectifs de la mission du Conseil de sécurité dépêchée en Indonésie et au Timor oriental et nous promettons d'apporter notre soutien constant au maintien d'une présence des Nations Unies au Timor oriental.

Le Secrétaire général a demandé instamment au Gouvernement indonésien d'accepter l'offre faite par un certain nombre de gouvernements de participer à une action collective devant aider l'Indonésie à rétablir l'ordre au Timor oriental et subvenir aux besoins de la population timoraise. Au nom du Gouvernement néo-zélandais, je réaffirme notre volonté de participation à cet égard. Nous nous joignons au Secrétaire général pour lancer un appel à l'Indonésie afin qu'elle réponde favorablement aux préoccupations de la communauté internationale.

Plus particulièrement, nous demandons instamment à l'Indonésie d'autoriser, de protéger et de soutenir les activités des organisations de secours internationales — tant les organismes du système des Nations Unies que les organisations non gouvernementales — qui sont prêtes à retourner au Timor oriental pour soulager la crise humanitaire menaçant des dizaines de milliers de Timorais orientaux déplacés.

En cette période de crise, une attention immédiate doit être accordée au bien-être de la population, mais aucun d'entre nous ne doit se détourner de son engagement à faire appliquer les résultats du scrutin du 30 août et de réaliser les aspirations du peuple du Timor oriental qui ont été si clairement exprimées à cette occasion.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de l'Allemagne. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Kastrup (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je m'associe sans réserve à la déclaration qu'a prononcée mon collègue finnois au nom de l'Union européenne.

L'Allemagne a toujours été un ami traditionnel de l'Indonésie et de son peuple. Nous sommes tous d'autant plus choqués par la tournure qu'ont pris les événements au Timor oriental après le scrutin du 30 août 1999 et, surtout, nous nous sentons obligés d'intervenir. Les macabres détails concernant la situation sur le terrain ont déjà été donnés par de nombreux orateurs. Je n'ai donc pas besoin de les répéter.

Mais une chose est très claire. Les dirigeants politiques et militaires indonésiens n'ont pas réussi à assurer la sécurité nécessaire une fois que le peuple timorais a exercé son droit à l'autodétermination. Les graves violations des droits de l'homme doivent faire l'objet d'actions en justice. Il est évident que certains éléments des forces militaires indonésiennes soutiennent les milices et participent à la violence, que ce soit en collaborant directement avec elles ou en tolérant ces atrocités. Il importe de prendre des mesures immédiatement. Les milices doivent être désarmées. Le recours à la force et la violence doit cesser immédiatement.

Au cours des derniers jours, l'Allemagne, comme d'autres pays, a instamment appelé les autorités indonésiennes à intervenir aussi rapidement que possible pour mettre fin au chaos inacceptable dans lequel le Timor oriental a sombré et, au cas où cela ne serait pas possible, à accepter l'aide internationale. Jusqu'à maintenant, l'Indonésie n'a pas accepté cette offre internationale. Le Chancelier fédéral Schröder a eu des contacts directs avec le Président Habibie, de même que le Ministre des affaires étrangères Fischer s'est entretenu avec son collègue indonésien, M. Alatas. Le Gouvernement allemand est resté en contact étroit avec d'autres gouvernements pour faire conjointement pression sur le Gouvernement indonésien.

Nous ne sommes pas disposés à tolérer plus avant les atrocités commises au Timor oriental. Les massacres et les souffrances du peuple timorais doivent cesser immédiatement. C'est pourquoi nous appuyons sans réserve le Secrétaire général lorsqu'il dit que le moment est venu pour l'Indonésie de demander l'aide de la communauté internationale afin qu'elle s'acquitte de ses responsabilités. Nous avons été encouragés par les signes de souplesse venant des autorités indonésiennes, qui doivent néanmoins être suivis par des actes.

La communauté internationale doit commencer à concentrer ses efforts sur les besoins d'aide humanitaire d'urgence qui doit être apportée aux Timorais. L'Allemagne appelle fermement le Gouvernement indonésien à aider au déploiement du personnel humanitaire international en Indonésie et à fournir toute la sécurité nécessaire pour leur permettre de mener leurs activités. Nous sommes prêts dans un premier temps à fournir 1 million de deutsche mark au titre de l'aide humanitaire.

Nous espérons que le Gouvernement indonésien prendra des mesures immédiates et efficaces conformément aux engagements pris le 5 mai 1999. Une violation de ces engagements aurait des conséquences inéluctables. En tant que pays présidant le G-8, l'Allemagne attachera une importance particulière à l'évolution de la situation au Timor oriental lors de la prochaine réunion des ministres des affaires étrangères du G-8 qui aura lieu au cours de la prochaine session de l'Assemblée générale à New York.

Pour terminer, je voudrais exprimer notre vive reconnaissance au personnel de la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO). Nous saluons leur travail difficile et leur dévouement, notamment le fait qu'ils sont prêts à sacrifier leur sécurité personnelle. Ces hommes et ces femmes risquent leur vie pour maintenir la présence de l'ONU au Timor oriental et pour aider les Timorais orientaux qui ont cherché refuge dans les locaux de la MINUTO à Dili.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Dorda (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous féliciter de votre conduite avisée des travaux du Conseil auquel nous souhaitons plein succès sous votre présidence ce mois-ci. Je voudrais également remercier le représentant de la Namibie qui a dirigé avec succès le Conseil le mois dernier.

En janvier 1998, lorsque l'Indonésie a suivi la Tanzanie à la présidence du Groupe des 77 ici au Siège de l'ONU, j'ai eu le privilège et l'honneur de présider le Groupe des États d'Afrique au nom duquel j'ai fait une déclaration à cette occasion. J'avais mentionné le fait que l'Indonésie avait entrepris deux programmes de réforme économique qui avaient malheureusement échoué. Le premier, entamé par le Président Sukarno, se fondait sur les théories du célèbre économiste allemand Hjalmar Schacht; le second avait été lancé par le Président Suharto. J'avais alors dit que les raisons de l'échec du second programme semblaient

faire écho à celles du premier. J'avais espéré à ce moment-là que l'effondrement économique ne susciterait pas des problèmes politiques. J'avais également exprimé le voeu qu'un repli politique n'entraînerait pas des problèmes sociaux graves dont les conséquences seraient encore plus catastrophiques.

Malheureusement, après quatre mois seulement, en avril 1998, le résultat était clair pour chacun d'entre nous. Des manifestations ont eu lieu dans les rues de Jakarta et d'autres villes indonésiennes qui ont notamment entraîné la démission du Président Suharto. En effet, l'Indonésie entrait dans une phase de transition qui n'est toujours pas terminée. Le pays traverse une période de restructuration politique et économique qui a des répercussions sociales certaines. Pour être plus précis, dans cette étape de transition, la question du Timor oriental revêt une dimension particulière.

En acceptant l'Accord qui a été rédigé, l'Indonésie a consenti à la tenue d'une consultation populaire et elle s'est engagée à en respecter l'issue. Cette consultation populaire a été organisée il y a quelques jours et, conformément à la Constitution, le Gouvernement indonésien et tous ses dirigeants doivent agir dans le cadre constitutionnel du Gouvernement.

Nous constatons malheureusement qu'un certain nombre de facteurs ont été ignorés. Premièrement, certains n'ont pas suffisamment tenu compte du fait que l'Indonésie traversait une période de transition dans le plein sens du terme. Deuxièmement, on n'a pas suffisamment pris en considération les conditions sociales qui prévalent au Timor oriental, notamment le fait que deux partis sont favorables à l'indépendance tandis qu'un autre parti souhaite rester au sein d'une Indonésie unie. Il convient en effet d'envisager le problème de façon objective en considérant que la situation actuelle est exceptionnelle et, bien sûr, historique, et sans projeter les événements qui se déroulent au Timor oriental, malgré les difficultés et le fait qu'aucune personne raisonnable ne saurait approuver ce qui se passe là-bas.

Je dis qu'il faut projeter ces événements dans leur juste perspective et dans les conditions où ils se sont déroulés lorsque le scrutin a été organisé et que certains ont soutenu l'indépendance contrairement à d'autres. Ainsi, on aurait une image plus réaliste que celle qui a été dépeinte par certains orateurs, pas tous heureusement, grâce à Dieu.

Ceux qui voudraient examiner sincèrement ce problème en toute bonne foi doivent aider l'Indonésie et son Gouvernement central à parvenir à une issue logique, qui soit conforme à sa constitution de pays souverain sans compromettre sa souveraineté. Mais jeter de l'huile sur le feu, attiser la tension dans les points chauds, ne saurait déboucher sur des résultats positifs et conduire à un règlement pacifique des événements qui ont lieu dans ce pays.

En outre, l'on ne saurait examiner une question hors de son contexte historique. L'Indonésie est apparemment tout à fait sérieuse et elle n'a soulevé aucune objection aux menaces de boycottage ou d'imposition de sanctions — en fait, certaines menaces ont été proférées avant même que le Conseil de sécurité ne soit saisi de la question. Ce serait un exercice futile. À notre avis, cela susciterait des doutes quant aux véritables intentions qui se cachent derrière le zèle manifesté à l'égard de cette question. Si l'objet de ces appels était humanitaire, nous aurions tous appuyé ces appels, avec force même.

Cependant, je ne puis agir dans un esprit humanitaire s'agissant d'une question si je n'agis pas dans le même esprit pour d'autres questions brûlantes qui se posent dans d'autres pays. Je respecte pleinement les sentiments qui ont été exprimés ici pour des motifs humanitaires, à propos de l'anarchie politique ou du chaos économique — nous n'approuvons pas les tueries, les pillages ou tous actes de ce genre. Mais pourquoi ne pas manifester le même zèle et de semblables sentiments de ferveur, par exemple, lorsque nous examinons les problèmes que connaissent les Somaliens? Et les massacres répétés — des dizaines, des centaines de milliers de personnes sont tuées chaque jour en Iraq. Comment pourrais-je considérer cette question d'un point de vue humanitaire alors que j'aborde un certain problème d'une manière et que j'agis différemment à l'égard d'autres problèmes.

Il serait inutile de provoquer l'Indonésie. Les menaces et la coercition à l'encontre de l'Indonésie, y compris cette séance même qui, à notre sens, constitue une forme de pression, s'avéreront inutiles. Au contraire, ce Conseil devrait examiner tous les actes de violence où qu'ils soient perpétrés, et nous devrions appuyer le Gouvernement de transition en Indonésie. Plutôt que de l'intimider, nous devrions coopérer avec ce gouvernement pour obtenir un résultat qui avaliserait le verdict massif du scrutin qui vient de se dérouler.

C'est pourquoi nous espérons que le Conseil attendra le retour de sa mission. Le fait que certains membres de la délégation aient été en contact avec New York ne saurait se substituer à un rapport collectif de la mission et, apparemment, il y a lieu d'être optimiste; ce rapport devrait être positif, et on devrait parvenir à trouver une solution avec les autorités centrales de Jakarta, ce qui permettrait de consoli-

der la paix et la sécurité dans la région. Nous devrions tous être prudents; il ne s'agit pas uniquement de la paix au Timor oriental, mais dans tout l'archipel indonésien, et ailleurs dans le monde entier.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne des paroles aimables qu'il m'a adressées, ainsi qu'à mon prédécesseur.

L'orateur suivant est le représentant de l'Italie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Fulci (*parle en anglais*) : Je voudrais avant tout vous exprimer mes sincères félicitations pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité en ce mois de septembre et vous souhaiter mes meilleurs voeux dans cette tâche extrêmement délicate qui est la vôtre.

L'Italie souscrit totalement et fermement à la déclaration qu'a prononcée le représentant de la Finlande, l'Ambassadrice Rasi, au nom de l'Union européenne. Comme de très nombreux orateurs précédents, nous vous savons gré, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente réunion qui donne en outre au monde entier la preuve que le Conseil agit dans la plus totale transparence lorsqu'il se trouve confronté à des crises graves.

J'ai demandé à prendre la parole pour porter témoignage de l'émotion profonde et du sentiment d'horreur que les massacres qui ont lieu au Timor oriental ont suscités chez tous les Italiens. Jour après jour, des images de brutalités, de meurtres, d'incendies criminels et de pillages parviennent dans nos foyers par l'intermédiaire du petit écran. L'incidence de ces images sur les consciences est considérable. Elles nous rappellent immédiatement des scènes semblables auxquelles nous avons assisté en Somalie, au Rwanda, en Bosnie et au Kosovo.

Un grand pays comme l'Indonésie, qui a une longue tradition de tolérance et de solidarité, ne peut tout simplement pas permettre que de telles atrocités commises contre des civils innocents et sans défense se poursuivent. Des mesures immédiates s'imposent de façon impérieuse. Comme beaucoup d'autres, nous lançons un appel ferme à nos amis indonésiens afin qu'ils permettent que les considérations humanitaires fondamentales l'emportent sur tout le reste. Mais nous en appelons également à la communauté internationale. Elle ne peut rester indifférente et impuissante devant les événements tragiques du Timor oriental.

Le moment est venu pour les Nations Unies d'agir. C'est l'Accord du 5 mai, négocié sous l'égide des Nations Unies, qui a permis un référendum démocratique et libre. Ce sont les Nations Unies qui ont agi en tant que garant de ce référendum. C'est maintenant aux Nations Unies, et plus particulièrement au Conseil de sécurité, à qui nous avons conféré la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, qu'il appartient de rétablir la paix et l'ordre au Timor oriental. Et c'est faisable.

Face au risque de connaître une tragédie similaire, le Conseil, le jour du Vendredi saint, il y a deux ans, a autorisé en moins de 24 heures l'envoi en Albanie d'une force multinationale constituée par une coalition de bonne volonté. À cette époque, un désastre humanitaire a été évité grâce à l'action rapide du Conseil de sécurité. C'est une telle initiative rapide qu'il est nécessaire de prendre maintenant. En n'agissant pas ou en agissant trop tard, le Conseil ne fera que compromettre la crédibilité de l'institution vitale qu'il représente, aux yeux de la population mondiale.

Nous savons qu'une coalition de bonne volonté est déjà en cours de formation, à l'initiative de l'Australie. Comme le Premier Ministre italien l'a annoncé hier, l'Italie est prête à apporter sa contribution à cette entreprise.

Mais pour que le Conseil puisse agir rapidement, il faut d'urgence que l'Indonésie donne son consentement. Étant donné la gravité de la situation, l'Italie se joint au Secrétaire général et aux nombreux États Membres qui en ont appelé fermement à l'Indonésie pour qu'elle donne son consentement.

Enfin, un dernier mot : nous sommes fermement convaincus que tous ceux qui ont commandité les atrocités au Timor oriental ou qui les ont perpétrées doivent être traduits en justice par les autorités indonésiennes. Tout le monde, absolument tout le monde, aux quatre coins de la planète, doit savoir que la culture de l'impunité n'existe plus.

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe le Conseil que j'ai reçu des représentants du Danemark et du Luxembourg des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Bøjer (Danemark) et Mme Lucas (Luxembourg) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de l'Uruguay. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Pérez-Otermin (Uruguay) (*parle en espagnol*) : La question dont nous sommes aujourd'hui saisis constitue, de l'avis de mon pays, une des plus importantes pour l'Organisation et pour l'humanité tout entière. Les événements qui se déroulent au Timor oriental, surtout à la suite d'une consultation populaire exemplaire réalisée avec le soutien de l'Organisation, nous remplissent d'inquiétude et d'appréhension, car ils montrent clairement qu'il y a régression, un retour en arrière de la civilisation que nous croyions avoir acquise. Les faits sont bien connus de tous et des images ont été publiées dans le monde entier par la presse, si bien que je ne m'attarderai pas à les énumérer. Je dirai simplement que nous sommes écoeurés et indignés par ce qui se passe.

Cette Organisation, l'Organisation des Nations Unies, et tout particulièrement le Secrétaire général, a accompli un travail extrêmement remarquable en faveur de l'autodétermination du peuple du Timor oriental. Mais l'Organisation en soi ne sera pas responsable si nous ne parvenons pas à ramener la paix dans la région. Cette Organisation n'est autre chose que ce que ses Membres souhaitent qu'elle soit; sa volonté est la volonté de ses Membres. Si nous échouons, ce ne sera donc pas l'Organisation qui échoue; ce seront ses Membres. Nous avons tous la responsabilité de faire en sorte que l'Organisation réussisse; et selon nos moyens, certains d'entre nous plus que d'autres.

L'opinion publique mondiale nous regarde. La Mission que je représente ici reçoit des centaines de messages chaque jour sur cette question, envoyés par des organisations et des citoyens de toutes les régions du monde. C'est là un phénomène qui ne s'était jamais produit auparavant dans aucune situation similaire.

Mon pays, l'Uruguay, contribue dans toute la mesure de ses moyens. Nous avons fourni du personnel militaire et de police civile et nous sommes prêts à envoyer davantage de troupes dans la région. En outre, les deux militaires et les quatre policiers civils sont restés à Dili parce qu'ils se sont portés volontaires pour y rester jusqu'à la fin de l'évacuation. Comme ils l'ont eux-mêmes dit, lorsqu'ils ont demandé l'autorisation de rester, ils étaient convaincus que le seul moyen de protéger la vie de ceux qui sont sous la protection directe des Nations Unies est que la force de paix reste à Dili.

Sans préjudice de ce que je viens de dire, étant donné l'évolution de la situation, mon gouvernement estime qu'il ne s'agit désormais plus d'une tâche relevant de la police civile; rétablir l'ordre relève purement d'une action militaire décidée par l'Organisation.

Nous pensons que l'heure n'est pas aux grands discours; il faut montrer dans les faits ce que chacun d'entre nous est prêt à faire pour ramener la paix à un peuple dont le seul souhait est d'exercer son droit légitime de déterminer son propre avenir de façon démocratique.

Mon pays, dont le peuple et le Gouvernement ont un sens très profond de la démocratie, a soutenu ce processus depuis le début et continuera de le soutenir du mieux qu'il le pourra, dans la tradition de notre politique extérieure.

L'Uruguay a toujours été présent dans les opérations de maintien de la paix, en vertu des mandats définis au Chapitre VII de la Charte. Nous nous associons donc à l'appel lancé ici par le Secrétaire général pour demander aux autorités indonésiennes d'accorder immédiatement leur consentement à la présence d'une force multinationale de maintien de la paix mandatée par les Nations Unies.

Nous sommes certains que nous tous ici présents, et les gouvernements que nous représentons, saurons répondre à cet appel en faveur du maintien de la paix.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Grèce. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Rokanas (Grèce) (*parle en anglais*) : Permettez-moi d'emblée, Monsieur le Président, de vous féliciter pour votre accession à votre haute fonction et pour l'excellente façon dont vous avez conduit les travaux du Conseil. Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer nos remerciements et notre gratitude à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Martin Andjaba, de la Namibie.

Ma délégation souscrit pleinement à la déclaration faite par la Représentante permanente de la Finlande au nom de l'Union européenne. Je souhaite toutefois m'attarder sur un certain nombre de points que mon pays juge particulièrement importants.

Le Gouvernement grec est gravement préoccupé par la détérioration catastrophique de la situation en matière de sécurité et sur le plan humanitaire au Timor oriental. La violence sévit et s'intensifie, causant la dévastation et frappant des civils innocents, qui sont contraints de fuir leurs foyers en grand nombre. Le Timor oriental a rapidement sombré dans l'anarchie et le chaos. La volonté de l'écrasante majorité du peuple du Timor oriental, telle qu'exprimée lors de la consultation populaire du 30 août organisée par les Nations Unies, est bafouée, tout comme les droits de l'homme. Le Gouvernement indonésien, qui est responsable du maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité, n'a jusqu'ici pas été capable de l'assurer seul.

Face à cette situation tragique, le Gouvernement grec est convaincu que seule une forte présence de maintien de la paix de la communauté internationale, dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, peut contribuer de façon efficace à contenir la violence catastrophique, à rétablir l'ordre public et à garantir le respect de la volonté du peuple timorais, présence qui permettrait la mise en oeuvre sans entrave des résultats du scrutin du 30 août.

La communauté internationale ne doit épargner aucun effort non seulement pour ramener la paix, la sécurité et la stabilité dans la région, mais également pour fournir une aide humanitaire et de développement rapide et généreuse qui permettra au peuple du Timor oriental d'enfin jouir d'une vie normale, à laquelle il a droit.

Nous espérons sincèrement que la réunion d'aujourd'hui aura un effet catalyseur sur la réalisation de ces buts.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Grèce des aimables paroles qu'il m'a adressées ainsi qu'à mon prédécesseur.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Pakistan. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Haque (Pakistan) (*parle en anglais*) : Le droit à l'autodétermination est un droit sacro-saint reconnu par le droit international et par les Nations Unies. À ce titre, le peuple et le Gouvernement pakistanais estiment que l'heureuse issue de la consultation populaire au Timor oriental marque une nouvelle époque. Le référendum a été possible grâce à la décision du Gouvernement indonésien d'autoriser le peuple timorais à exprimer librement ses vues sur son avenir. Nous remercions le Gouvernement indonésien d'avoir pris cette courageuse décision.

Nous rendons hommage également au Conseil de sécurité, au Secrétaire général, M. Kofi Annan, et à son Représentant spécial, l'Ambassadeur Jamsheed Marker, pour avoir rendu possible cet événement historique et pour avoir fait en sorte que le référendum soit en grande partie exempt de coercition, d'irrégularités ou de violence. Le processus de consultation qui a eu lieu sous les auspices des Nations Unies a établi un précédent admirable et rehausse le prestige du Conseil de sécurité, de l'Organisation des Nations Unies et de l'Indonésie. Il montre combien il est impérieux que tous les États Membres honorent les résolutions des Nations Unies.

Il reste d'autres questions de longue date concernant le droit des peuples à l'autodétermination qui sont toujours à l'examen à l'Organisation des Nations Unies. L'une d'entre elles est celle du Jammu-et-Cachemire, pour laquelle le Conseil de sécurité a adopté des résolutions promettant le droit à l'autodétermination au peuple du Jammu-et-Cachemire. Nous pensons que le Conseil de sécurité doit s'efforcer de mettre en oeuvre ces résolutions-là également.

Le peuple du Timor oriental a rendu son verdict. L'Indonésie et la communauté internationale doivent respecter la décision de ce peuple. Le Gouvernement indonésien a accepté le résultat de la consultation populaire, qui a eu lieu sous les auspices des Nations Unies, et s'est engagé à assumer ses responsabilités dans la phase postélectorale. Nous encourageons le Gouvernement indonésien à honorer ses engagements.

Le Pakistan est profondément préoccupé par la détérioration de l'ordre public au Timor oriental à la suite du processus de consultation. Les informations faisant état d'actes de violence à Dili et dans d'autres régions du Timor oriental sont extrêmement inquiétantes. Nous regrettons vivement les pertes de vies humaines dues à l'effondrement de l'ordre public au Timor oriental. Nous notons que le Gouvernement indonésien s'est engagé à assurer la sûreté et la sécurité de la population. Nous exhortons l'Indonésie à prendre les mesures qui s'imposent pour rétablir immédiatement l'ordre public au Timor oriental et assurer la sécurité de la population du territoire, ainsi que du personnel des Nations Unies. Nous prions également instamment l'Indonésie de maintenir sa pleine coopération avec l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes convaincus que, si l'assistance des Nations Unies devenait inévitable, l'Indonésie n'hésiterait pas à l'accepter.

Bien que nous nous attendions à une amélioration immédiate et concrète de la situation sur le terrain suite aux mesures prises par le Gouvernement indonésien, le Conseil

de sécurité doit rester constamment saisi de la question. Il doit jouer son rôle tel qu'il est défini dans la Charte. Ce faisant, le Conseil doit évaluer objectivement la situation à partir d'informations dignes de foi. Nous sommes convaincus que l'évaluation de la situation sur le terrain que doit présenter l'équipe du Conseil de sécurité qui se trouve actuellement dans la région sera extrêmement utile pour un examen d'ensemble de la situation par le Conseil de sécurité. Nous attendons donc le retour à New York de cette équipe et le rapport qu'elle présentera au Conseil.

Le processus de consultation populaire au Timor oriental sous les auspices des Nations Unies est un événement historique. Il peut servir d'exemple pour régler des problèmes similaires dans d'autres régions du monde, grâce à l'affirmation de la volonté du peuple. La communauté internationale ne peut et ne doit pas laisser ce processus échouer. Les États Membres de l'Organisation des Nations Unies doivent honorer leurs obligations découlant de la Charte et respecter les résolutions du Conseil de sécurité. Seules l'application juste et équitable des principes de la Charte et la mise en oeuvre des résolutions du Conseil de sécurité sur toutes les situations de ce genre renforceront la crédibilité et l'efficacité des Nations Unies et de cet organe.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de l'Espagne. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Arias (Espagne) (*parle en espagnol*) : Je voudrais m'associer à la déclaration faite au nom de l'Union européenne sur cette question.

L'opinion publique internationale est horrifiée par la barbarie qui sévit au Timor oriental et, tout en la rejetant, elle continue de se poser la question : comment est-il possible pour la communauté internationale et l'ONU, en cette fin de siècle, de tolérer ces atrocités et de permettre le blocage d'un processus auquel elles ont activement participé? Comment la communauté internationale ou l'ONU — les termes se confondent — ont-elles pu perdre la maîtrise de la situation au Timor oriental avec des résultats aussi lamentables et inouïs?

La réponse pourrait venir du Gouvernement indonésien : faire cesser les violences et les actes de vandalisme dépend de lui, tout comme la restauration du prestige de l'Indonésie, ce à quoi nous aspirons. Le rétablissement de la crédibilité de l'ONU en dépend également. Il est clair qu'au Timor oriental, une partie de l'avenir de l'Organisation est en jeu.

Il ne peut y avoir d'atermoiements. Nombre de principes sous-tendant notre Organisation ont été foulés aux pieds aujourd'hui au Timor oriental. Dire que des groupes de milices incontrôlées sont responsables n'est pas acceptable. Il est sinistre d'affirmer que «la situation est maîtrisée».

Les autorités indonésiennes ont l'obligation d'imposer résolument l'ordre et de le faire immédiatement. Sinon, elles doivent accepter l'offre internationale sans délai. Mon gouvernement fournira son appui.

La paix et la sécurité dans la région, la réputation de l'Indonésie, dont la stabilité et l'intégrité sont très importantes pour nous, et la dignité de l'ONU sont en jeu. Il appartient aux seules autorités indonésiennes de prendre les mesures requises.

Je souhaite terminer en exprimant la gratitude de mon gouvernement au personnel de la Mission des Nations Unies au Timor oriental pour leur courage et leur sacrifice.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant du Viet Nam. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Ngo Quang Xuan (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de septembre. Je pense que sous votre direction, les travaux du Conseil seront couronnés de succès.

C'est un honneur pour moi d'intervenir au Conseil de sécurité dans ce débat public sur la situation au Timor oriental. Pays de l'Asie du Sud-Est, le Viet Nam est très préoccupé par les récents événements au Timor oriental. Nous souhaitons que la situation se stabilise très vite et que prévalent des conditions propices à une solution durable et satisfaisante pour toutes les parties concernées, contribuant ainsi à la consolidation de la paix, de la stabilité, de la coopération et du développement en Asie du Sud-Est et dans le monde.

Il est clair que la situation au Timor oriental est très complexe. Un règlement durable doit donc se fonder sur les Accords du 5 mai signés entre l'Indonésie et le Portugal. Selon les informations que nous avons reçues, la République d'Indonésie a fait des efforts considérables en vue de rétablir la paix et la sécurité au Timor oriental. Le déploiement de forces multinationales au Timor oriental doit se faire dans le respect des Accords du 5 mai et avec le consentement du Gouvernement indonésien et l'approbation de l'ONU.

Nous pensons que, grâce à la bonne volonté et la coopération de toutes les parties concernées et des États Membres, une solution satisfaisante pourra finalement être trouvée pour le Timor oriental.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Viet Nam des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Donigi (Papouasie-Nouvelle-Guinée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais m'associer aux autres orateurs pour vous remercier ainsi que les membres du Conseil de sécurité pour avoir permis aux non-membres d'intervenir au Conseil sur la situation au Timor oriental depuis la proclamation des résultats du scrutin, à la fin de la semaine dernière.

Ce que je vais dire est le résultat d'efforts déchirants que j'ai déployés pour essayer de faire face à ce qui s'est passé, la semaine dernière, au Timor oriental. Nombreux sont ceux, au Timor oriental, qui sont de race mélanésienne et de la même origine que le peuple de mon pays, et d'autres du Pacifique Sud. Nous partageons beaucoup de coutumes et de traditions bien qu'après des siècles de contact avec des colonisateurs étrangers et des influences externes, leur évolution ait peut-être été différente de la nôtre. Nous avons également un autre élément commun, plus récent. Le peuple du Timor oriental est chrétien et la Papouasie-Nouvelle-Guinée est également un pays chrétien. Environ 45 % de la population de mon pays est de confession catholique tandis que le reste est de différentes dénominations chrétiennes. La communauté chrétienne en Papouasie-Nouvelle-Guinée fait partie du Conseil mélanésien des Églises, présent dans les pays mélanésiens du Pacifique Sud. Elle fait partie du Conseil élargi des Églises du Pacifique. Les églises sont un élément très influent de la société civile en Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Gouvernement ne peut manquer de tenir compte de leurs préoccupations.

Les technologies modernes permettent de diffuser des informations plus vite. Celles-ci peuvent être de caractère éducatif et joyeux ou constituer une source de désarroi. Hier, j'ai reçu un message électronique très affligeant envoyé par un prêtre en Indonésie. Il disait :

> «Les communications au Timor oriental sont coupées... Nos confrères de Dili, y compris des provinciaux, se dirigent vers» — il a nommé un lieu au Timor oriental — «ou un autre centre dans la partie indonésienne du Timor... Nos écoles ont été brûlées ... le reste des Salésiens sont dans les montagnes avec la population ... on parle de 20 000 personnes tuées ... plusieurs prêtres de l'ordre diocésain ont été tués ... la soeur assistante de l'Évêque Belo a été tuée... Six soeurs de l'ordre de Canossa auraient été tuées... Nous devons faire quelque chose pour les aider.»

Je puis ajouter que la province dont je suis originaire en Papouasie-Nouvelle-Guinée est essentiellement une province catholique de l'Ordre du Diocèse. De nombreux dirigeants dans les secteurs public et privé en Papouasie-Nouvelle-Guinée ont reçu leur enseignement de cet ordre. L'Ordre salésien de l'Église catholique est également très actif dans le domaine éducatif en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Par ailleurs, les dirigeants du Timor oriental ont également fait part aux peuples du Pacifique Sud, avant le vote, de leur souhait de s'associer à la communauté des nations constituant une partie du Pacifique Sud. Puisque le vote a été essentiellement en faveur d'une nation indépendante, le peuple et le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée respectent cette décision démocratique. La Papouasie-Nouvelle-Guinée examinera en temps voulu et avec la plus grande attention toute demande déposée par un Timor oriental indépendant en vue de s'associer au Forum du Pacifique Sud.

Monsieur le Président, c'est dans ce contexte que par votre intermédiaire, je lance un appel au Gouvernement indonésien, au nom du peuple et du Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, afin qu'il reconsidère sa position relative au maintien de la paix et de la sécurité au Timor oriental. Il apparaît clairement au vu des rapports et des photos dans la presse et autres médias que les militaires, soit encouragent les milices ou, dans certains cas, participent directement aux atrocités commises. Dans ces conditions, il n'y a qu'une seule ligne de conduite possible. Mon gouvernement est pleinement convaincu que le Gouvernement indonésien doit maintenant demander une assistance extérieure pour faire face à la situation au Timor oriental. Il doit immédiatement procéder à un retrait progressif de ses forces du Timor oriental en même temps que seraient déployées des forces de maintien de la paix approuvées par le Conseil de sécurité.

Ce matin, nous avons appris que le général Wiranto aurait admis qu'une assistance extérieure était appropriée dans les conditions actuelles. Nous applaudissons ce changement d'attitude et espérons qu'il pourra faciliter un retrait

progressif de tout le personnel militaire du Timor oriental dans des délais raisonnables et rapides.

Nous sommes convaincus que les atrocités commises ne doivent pas rester impunies. Les personnes qui ont perpétré des crimes contre l'humanité doivent être tenues responsables de leurs actions. Le monde souhaite voir la preuve que l'Indonésie est une société civilisée. La primauté du droit doit être de rigueur. Ceci ne peut se faire sans le plein appui et la coopération du Gouvernement et de la chaîne de commandement des militaires indonésiens. Par votre intermédiaire, Monsieur le Président, nous prions instamment le Gouvernement indonésien de faire en sorte que cela se concrétise.

Enfin, le Timor oriental, comme nous le savons tous, est un territoire non autonome. L'Organisation des Nations Unies ne peut rester inactive alors que ses pupilles — un peuple ayant une relation particulière avec l'ONU — se trouvent sans protection. Il y a là un sens du devoir qui doit prévaloir. L'ONU, par le biais du Conseil de sécurité, qui a été exemplaire dans sa conduite face aux grandes difficultés et a organisé, géré et supervisé le scrutin, doit être félicitée de son action menée à ce jour. Mais elle doit maintenant affiner ses talents diplomatiques et agir rapidement afin de garantir la liberté des personnes restées au Timor oriental, une liberté en faveur de laquelle elles se sont exprimées librement et sans crainte grâce au vote qui s'est déroulé le 30 août au vu du monde entier. Sinon, le monde en arrivera à être convaincu que la Charte des Nations Unies contient des mots qui n'ont de sens que pour ceux qui sont à même de les traduire concrètement en recourant à la force.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de la Guinée-Bissau. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Da Gama (Guinée-Bissau) : Monsieur le Président, je suis heureux tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de septembre. Je suis convaincu que vous mènerez les travaux du Conseil avec sagesse et brio. Je souhaiterais également adresser au Représentant permanent de la Namibie nos remerciements pour ce qu'il a accompli le mois dernier.

Le Conseil de sécurité est saisi aujourd'hui d'une question extrêmement importante sur la situation au Timor oriental avec lequel mon pays, la Guinée-Bissau, partage des liens historiques et culturels multiséculaires.

Après le succès d'un processus d'inscription sur les listes électorales suivi d'une consultation populaire sur le statut du territoire, par le biais d'un scrutin direct à bulletin secret et au suffrage universel, réalisé le 30 août 1999, la Guinée-Bissau et toute la communauté internationale espéraient voir s'installer finalement au Timor un vrai dialogue et une réconciliation susceptibles de mettre définitivement un terme à la violence qui, pendant 24 ans, a causé des souffrances énormes au peuple du Timor oriental et de permettre une transition pacifique et ordonnée vers l'indépendance tant souhaitée et pour laquelle a voté courageusement lors du scrutin une large majorité de 78,5 % de Timorais.

Au lieu de cela, nous assistons à une vague de violence et de terreur qui s'intensifie, provoquée par les forces des milices qui persistent à entraver le courant de l'histoire, et qui a causé de nombreuses pertes en vies humaines.

L'Indonésie n'a pas pu respecter ses engagements de garantir la sécurité au Timor, où les factions contre l'indépendance continuent malheureusement de commettre des atrocités contre les partisans de l'indépendance et cela, impunément, allant jusqu'à perpétrer des attaques contre les églises, les locaux du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO), dont nous voulons saluer ici les efforts, la détermination et le courage.

C'est dans cette perspective que la Guinée-Bissau manifeste sa ferme indignation devant la situation qui prévaut au Timor et souligne la nécessité pour l'Indonésie d'assumer pleinement ses responsabilités découlant des Accords du 5 mai conclus à New York, en vue de garantir la paix, la sécurité et l'ordre public au Timor, en ayant recours à la communauté internationale pour l'aider dans cette tâche qui lui est difficile voire impossible d'accomplir.

La communauté internationale ne doit pas rester indifférente face à des atrocités commises contre des centaines de civils innocents, particulièrement des femmes et des enfants. Voilà pourquoi, Monsieur le Président, la Guinée--Bissau lance un appel à la communauté internationale, particulièrement au Conseil de sécurité, pour que tout soit fait pour le rétablissement de la paix et de la sécurité, notamment par l'envoi d'une force internationale de maintien de la paix dans le territoire. Il s'avère aussi important que la communauté internationale se mobilise pour une aide économique et l'envoi sans délai d'une mission humanitaire afin de soulager la souffrance de la population au Timor. Nous exhortons l'Indonésie à accepter l'envoi de cette mission.

Dans ces moments difficiles pour le peuple timorais, ma délégation voudrait réitérer sa vive solidarité avec tous les Timorais et les assurer de notre soutien dans leur chemin vers l'indépendance.

Nous considérons indispensable que la communauté internationale s'engage davantage pour que soient créées au Timor des conditions qui assurent une transition pacifique et démocratique, en tenant scrupuleusement compte des résultats de la consultation du 30 août et de l'intérêt de tous les Timorais.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Guinée-Bissau des aimables paroles qu'il m'a adressées ainsi qu'à mon prédécesseur.

L'orateur suivant est le représentant de Singapour. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Mahbubani (Singapour) (*parle en anglais*) : Singapour est choquée et outragée par les événements récents au Timor oriental.

En 1975, quand la question du Timor oriental a été examinée pour la première fois par l'ONU, nous nous étions abstenus au moment du vote. En tant que petit pays, nous étions fermement convaincus que les principes des Nations Unies rejetant le recours à la force devaient être respectés. Nous avions tout intérêt à défendre l'intégrité des frontières et l'application du droit international. Cependant, depuis un quart de siècle, l'Indonésie gouverne de facto le Timor oriental et cela a été généralement accepté par la communauté internationale.

Ainsi, lorsque le Gouvernement indonésien a soudainement annoncé, en janvier 1999, qu'il était prêt à accorder l'indépendance au Timor oriental, si tel était le voeu des Timorais orientaux, de nombreux Indonésiens s'en sont inquiétés, de manière compréhensible. Les Singapouriens ont également été surpris. Les négociations portant sur un plan d'autonomie se trouvaient au stade final. Dans le cadre de ces négociations, l'indépendance devait être traitée comme une option à envisager ultérieurement. Mais tout à coup l'indépendance était proposée comme une alternative à l'autonomie. L'accession à l'indépendance entraînerait un changement profond du statut du Timor oriental. Si cette étape était franchie sans préparation sérieuse, cela pourrait engendrer des problèmes graves pour la population du territoire. En outre, cette mesure avait des conséquences graves sur l'unité de l'Indonésie. L'Indonésie passait par une phase de transition politique difficile. Une décision prise de manière précipitée, sans un large consensus national — et qui a des répercussions importantes sur le pays — ne peut qu'être controversée. Compte tenu de toutes ces circonstances, cela ne semblait pas être la meilleure façon de régler le sort des 800 000 Timorais orientaux.

Mais tout cela est aujourd'hui derrière nous. L'Indonésie s'étant prononcée, les Nations Unies, l'Indonésie et le Portugal ont conclu un accord solennel et contraignant en vue d'établir avec certitude la volonté du peuple du Timor oriental et de procéder à une transition éventuelle vers l'indépendance. Des consultations populaires ont eu lieu conformément à cet accord.

Nous avons été extrêmement heureux qu'au départ, ce processus se soit déroulé sans heurt. Les Nations Unies et le Gouvernement indonésien doivent d'ailleurs être félicités pour la manière calme et pacifique dans laquelle a eu lieu le scrutin du 30 août 1999. Les Timorais orientaux ont exercé leur droit de vote de façon disciplinée et résolue. Malgré certaines allégations de parti pris ou de coercition, il ne fait aucun doute que les résultats sont légitimes et sans équivoque et qu'ils ont bénéficié d'un très large appui. Il s'agissait donc d'un résultat positif. Mais la situation s'est ensuite dégradée très rapidement.

La phase II de la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO) aurait été extrêmement difficile même si les conditions avaient été au mieux. Les menaces de violence et le risque que la partie perdante n'accepte pas le résultat du scrutin avaient été largement prévus. Les autorités auraient dû prendre des précautions beaucoup plus efficaces, à la fois pour éviter d'éventuels problèmes et pour les régler. Au lieu de cela, on a permis que des milices intégrationnistes, équipées d'armements modernes, se livrent à une campagne violente d'incendies criminels, d'intimidations et de meurtres. Des centaines de milliers de civils timorais ont été forcés de quitter leur foyer. Un grand nombre s'est réfugié au Timor occidental. Des centaines, voire des milliers, d'entre eux ont été brutalement assassinés, non pas au hasard mais délibérément, afin d'intimider les autres. L'ordre public a totalement disparu.

La présence des Nations Unies elle-même a été assiégée. Des personnels désarmés des Nations Unies ont été les cibles d'intimidations et de harcèlement. Certains employés locaux des Nations Unies ont été tués.

Cela a créé un précédent extrêmement grave et si on ne remédie pas à cette situation, des gangs et des forces militaires dans d'autres pays en difficulté feront de même

et le personnel des Nations Unies en poste dans de nombreuses régions du monde sera menacé.

Le Ministre indonésien des affaires étrangères a récemment reconnu que des éléments incontrôlés de l'armée et de la police se trouvaient parmi les responsables de la violence. Il faut mettre fin aux exactions de ces éléments incontrôlés et des milices intégrationnistes.

Nous entrons aujourd'hui dans une phase critique du processus de règlement de la question du Timor oriental. Des consultations populaires ont été menées à bien. Les résultats ont été annoncés au monde et ils sont devenus un fait politique nouveau qui doit être respecté. On ne peut pas revenir en arrière. Nous ne pouvons que continuer d'avancer vers l'indépendance du Timor oriental. Et pour cela, la première chose à faire est de rétablir l'ordre public et d'enrayer la catastrophe humanitaire en cours. Et l'ONU doit continuer de participer à ce processus.

Toutefois, en vertu des accords conclus, au cours de la phase II, la responsabilité principale de la restauration de l'ordre appartient à l'Indonésie, qui a d'ailleurs accepté cette responsabilité. Elle doit donc l'assumer rapidement, fermement et efficacement.

Le Gouvernement indonésien a proclamé la loi martiale au Timor oriental. Il a envoyé des troupes sur l'île et demandé davantage de temps pour mener l'action nécessaire pour y rétablir l'ordre public. Singapour comprend bien les limitations auxquelles doit faire face le Gouvernement indonésien.

Cependant, nous demandons instamment au Gouvernement indonésien d'agir de manière décisive et rapide pour restaurer la stabilité au Timor oriental afin de mener à bien la phase II du processus et d'ouvrir la voie à la mise en oeuvre pacifique de la phase III.

La communauté internationale est également saisie de la situation au Timor oriental. Les télévisions et les autres médias internationaux ont porté l'attention du monde sur ce problème. Plusieurs pays se sont proposés pour aider l'Indonésie si l'anarchie persistait et si l'Indonésie n'était pas capable de rétablir l'ordre rapidement. Des efforts sont entrepris pour persuader l'Indonésie d'accepter une assistance internationale sous les auspices des Nations Unies. Et nous devons ici féliciter le Conseil de sécurité ainsi que le Secrétariat des Nations Unies pour les efforts inlassables qu'ils ont déployés dans le cas du Timor oriental face au découragement et au danger. Nous rendons également hommage au Conseil pour sa décision d'envoyer une mission composée de cinq personnes en Indonésie et au Timor oriental pour évaluer la situation sur place et pour transmettre un message fort reflétant les vues du Conseil.

Nous espérons que la réaction du Conseil aux problèmes du Timor oriental servira de précédent pour les réactions du Conseil à l'avenir face à des situations tragiques de ce type, où qu'elles se produisent. Chaque jour, nous avons à connaître de nouvelles tragédies en Asie, en Afrique et en Europe. Des personnes innocentes sont assassinées dans de nombreux endroits du monde. Le Conseil a l'obligation de réagir objectivement et avec impartialité face à ces tragédies, quels que soient le lieu et le moment. Une justice sélective ne pourrait qu'affaiblir les Nations Unies.

Singapour appuie les efforts internationaux entrepris pour mettre fin à la violence et pour remettre le processus de l'indépendance sur les rails. Il y a un accord général pour dire que toute assistance internationale apportée à l'Indonésie pour rétablir l'ordre au Timor oriental doit clairement être autorisée par le Conseil de sécurité et doit bénéficier du consentement formel de l'Indonésie.

La seule autre possibilité qui s'offre à l'ONU serait d'affronter le Gouvernement indonésien. Nous espérons que personne n'envisage une telle voie hasardeuse, mais nous sommes persuadés que l'Indonésie envisagera ces offres d'assistance sincères dans le même esprit que celui dans lequel elles ont été présentées, c'est-à-dire, en vue de rétablir la paix dans le territoire.

Tout en nous concentrant sur le Timor oriental, il ne faut pas oublier que ce problème n'est qu'un des aspects de la crise qui secoue la réalité politique indonésienne. L'Indonésie est un pays très grand, divers et complexe, qui compte 210 millions d'habitants. C'est également un pays en développement doté de ressources limitées qui traverse une période de transition politique complexe et qui se trouve confronté à des problèmes simultanés et graves dans plusieurs parties de son territoire. Par conséquent, nous devons également répondre aux besoins et aux préoccupations de l'Indonésie tout entière.

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais informer les membres du Conseil que j'ai reçu du représentant de l'Autriche auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique habituelle, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinen-

tes de la Charte et de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

M. Wimmer (Autriche) occupe le siège qui lui est réservé sur le côté de la salle du Conseil.

L'orateur suivant est le représentant de la Suède. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Dahlgren (Suède) (*parle en anglais*) : Je dirai tout d'abord que mon gouvernement s'associe pleinement à la déclaration très claire que la représentante de la Finlande vient de prononcer au nom de l'Union européenne.

Comme nous n'avons cessé de l'entendre aujourd'hui et alors même que nous parlons, des crimes odieux sont commis à l'encontre de la population du Timor oriental. Dès lors que les Timorais ont clairement exprimé leur désir d'indépendance, des éléments armés se sont livrés à des actions particulièrement atroces en vue d'empêcher que leur souhait ne se réalise et notamment, comme nous l'avons appris aujourd'hui, au massacre d'enfants.

Le monde entier a les yeux rivés sur le Timor oriental et sur l'Indonésie, mais également sur l'ONU et sur ce qui peut être fait dans cette salle. L'ONU a joué un rôle fondamental pour permettre au peuple du Timor oriental d'exercer son droit à l'autodétermination. Le Secrétaire général est un des signataires de l'Accord du 5 mai et c'est le Conseil de sécurité qui a créé la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO), laquelle a organisé avec succès la consultation du mois dernier.

Mon gouvernement se félicite en effet que le Conseil de sécurité se soit activement saisi de cette question qui compromet précisément le maintien de la paix et de la sécurité internationales et nous appuyons l'initiative qui a été prise d'envoyer une mission spéciale dans la région. Nous nous félicitons également de l'occasion qui est donnée à la communauté internationale, grâce à ce débat public, d'envoyer un message clair à l'Indonésie pour lui rappeler ses responsabilités.

Cependant, l'Indonésie a le devoir d'assurer l'ordre au Timor oriental et il est également évident qu'elle ne parvient pas à le faire. Cet échec ne saurait perdurer. Il faut amener l'Indonésie à accepter l'offre faite par la communauté internationale pour l'aider à rétablir l'ordre et la sécurité, après approbation par ce Conseil. Pour notre part, nous devrions contribuer à indiquer très clairement aux autorités de Jakarta qu'elles doivent accepter cette offre sur le champ. Alors que nous donnons ces encouragements et que nous exerçons une telle pression sur l'Indonésie, nous devrions être prêts à utiliser tous les moyens dont nous disposons car, si les dirigeants indonésiens refusent, comme le Secrétaire général l'a dit hier, ils devront alors assumer leurs responsabilités pour ce que les rapports décrivent comme étant des crimes contre l'humanité.

Le reste du monde ne peut plus rester inactif lorsque les appels au bon sens sont ignorés et qu'une autre catastrophe humanitaire se produit. Nous demandons au Conseil de sécurité de continuer à envisager des nouvelles mesures susceptibles de rétablir la sécurité et de rendre sa dignité au peuple du Timor oriental, tout en indiquant clairement que le processus de son indépendance est irréversible.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de l'Iraq. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Hasan (Iraq) (*parle en arabe*) : J'ai tout d'abord le plaisir de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil ce mois-ci. Je souhaite également remercier la délégation de la Namibie qui a conduit avec succès les travaux du Conseil le mois dernier.

C'est avec une profonde préoccupation que nous avons suivi les récents événements qui se sont déroulés au Timor oriental. Nous invitons toutes les parties à faire preuve de retenue et de sagesse pour résoudre ce problème de manière pacifique, conformément à la Charte des Nations Unies et en vertu des responsabilités prises par le Gouvernement indonésien dans le cadre de l'Accord du 5 mai.

Nous avons suivi avec satisfaction la consultation populaire qui s'est déroulée dans un climat de paix. Le Gouvernement indonésien a créé les conditions qui ont permis le succès du processus de référendum. Nous félicitons le Gouvernement indonésien des efforts qu'il a déployés pour parvenir à une solution juste et internationalement acceptable de la question du Timor oriental.

La flambée de violence, les massacres et la destruction des biens sont des faits déplorables et inacceptables. Il incombe donc à chacun d'entre nous de mettre fin à cette catastrophe humanitaire le plus vite possible. À cette fin, il convient de tendre une main salutaire au Gouvernement indonésien pour l'aider à contrôler la situation et à rétablir la sécurité au Timor oriental. Nous sommes certains qu'avec l'assistance désintéressée de la communauté internationale,

le Gouvernement indonésien sera en mesure de maîtriser la situation grâce à des efforts réels pour contrôler notamment les éléments armés, assurer le maintien de la sécurité et apporter une aide humanitaire afin de soulager les souffrances des réfugiés et des civils dans le besoin, avec l'aide de la Croix-Rouge internationale.

Le recours aux menaces, l'isolement politique, l'intervention de troupes étrangères ne feraient que compliquer la situation. Les expériences récentes nous ont enseigné cette leçon. Toute solution politique proposée par la communauté internationale devrait invoquer le principe de la souveraineté et du consentement de l'Indonésie et du respect de la Charte. Nous estimons qu'il faut éviter de donner à cette question qui relève du domaine humanitaire, des dimensions plus larges qu'il ne doit, et qu'elle ne saurait être utilisée à des fins politiques.

Je souhaite à cet égard rappeler la déclaration faite par le Secrétaire général aux paragraphes 8 et 9 de son rapport sur l'activité de l'Organisation (A/54/1) qui vient d'être publié.

> «Le fait que la communauté internationale ne réagit pas toujours de la même manière face aux situations d'urgence ajoute au caractère redoutable du défi humanitaire. Le problème tient dans une certaine mesure au comportement des médias. La crise au Kosovo, par exemple, a été couverte à outrance; la guerre plus meurtrière se poursuivant de longue date entre l'Érythrée et l'Éthiopie, de même que la reprise de la guerre civile sanguinaire éprouvant l'Angola, ne l'ont été que très peu. Il n'a pratiquement pas été rendu compte d'autres hostilités. Voilà en partie pourquoi l'écho rencontré par les appels à l'aide humanitaire et à l'assistance en matière de sécurité a été inégal. Il ne faudrait pas que les secours soient fonction du battage médiatique, de l'intérêt politique ou de la situation géographique. Les besoins de nos semblables devraient constituer le seul critère applicable en la matière.
>
> Il me paraît particulièrement alarmant que la communauté internationale ne se soucie pas davantage de subvenir aux besoins des victimes de guerre et de catastrophes naturelles en Afrique. Si nous ne nous tenons pas aux principes de multilatéralisme et d'éthique humanitaire qui nous font une obligation impérieuse d'agir en cas d'urgence, nous serons taxés au mieux d'incohérence, au pire d'hypocrisie.»

Nous insistons sur le fait qu'il faut immédiatement mettre fin aux troubles et aux souffrances humaines au Timor oriental. En tant que représentant d'un État soumis à une catastrophe humanitaire sans précédent à cause des sanctions imposées par le Conseil de sécurité et de l'agression quotidienne de deux membres permanents du Conseil, je lance un appel au Conseil pour qu'il cesse d'appliquer la politique de deux poids deux mesures et soit honnête dans le rôle que lui assigne la Charte. Il doit immédiatement lever les sanctions imposées à l'Iraq et mettre un terme à l'agression que subit l'Iraq au quotidien de la part des États-Unis et de la Grande-Bretagne dans ce que l'on appelle les zones d'exclusion aérienne.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de l'Iraq des aimables paroles qu'il m'a adressées, ainsi qu'à mon prédécesseur.

L'orateur suivant est le représentant de l'Angola. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

Mme Coelho Da Cruz (Angola) : Le Gouvernement angolais a ajouté sa voix à celles des pays membres de la Communauté des pays de langue officielle portugaise (CPLP) pour manifester sa satisfaction pour la façon ordonnée dont des centaines de milliers de Timorais ont accédé aux urnes le 30 août 1999 pour déterminer le destin de leur pays. Il est déplorable qu'en moins d'une semaine, la volonté du peuple du Timor oriental ne soit pas respectée, malgré les appels lancés par le Secrétaire général à toutes les parties vis-à-vis du respect du processus démocratique ainsi que sa demande au Gouvernement indonésien pour qu'il prenne toutes les mesures nécessaires pour contrôler les activités illégales des factions armées. La situation dans le territoire du Timor oriental est similaire à un authentique massacre et inspire une grande préoccupation. Les milices pro-intégrationnistes sont non seulement en train de mener des actes d'intimidation mais aussi de pratiquer la chasse à l'homme.

Les violences commises ont entraîné de très importants flux de réfugiés et de personnes déplacées et ont aussi forcé le retrait d'une grande partie du personnel des Nations Unies. Les mesures prises par les autorités indonésiennes n'ont pas eu l'effet désiré par la communauté internationale. En ce moment crucial de la vie du peuple du Timor oriental, il est fondamental que le Gouvernement indonésien fasse preuve de sa bonne foi et assume avec urgence et dans son intégrité les obligations de l'Accord du 5 mai dernier afin d'éviter le génocide du peuple martyr du Timor oriental.

Nous prions aussi le Gouvernement indonésien d'accepter l'appel lancé par le Secrétaire général dans sa déclaration d'hier, où il a affirmé que le moment est venu pour l'Indonésie de demander l'aide de la communauté internationale pour assumer sa responsabilité de restaurer l'ordre et la sécurité du Timor oriental et de permettre aux personnes déplacées de regagner leurs foyers en sécurité.

La communauté internationale est devant une occasion historique. Les Nations Unies, qui ont assumé la responsabilité de conduire le processus de consultation, doivent employer l'autorité qui leur est conférée par la Charte et sauver la situation. L'envoi d'une mission de paix est nécessaire le plus vite possible pour garantir l'application pacifique des résultats consacrés par les urnes.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Cap-Vert. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Leao Monteiro (Cap-Vert) : Ma délégation salue la convocation que vous avez faite de cette réunion du Conseil de sécurité ouverte à des voix autres que celles de ses membres, permettant ainsi à ce Conseil d'appréhender les sentiments et avis du plus grand nombre possible de ceux au nom desquels cet organe est investi de responsabilités particulières.

Après avoir refusé, 24 années durant, de se plier à l'occupant, le peuple du Timor oriental est cruellement puni pour avoir saisi l'opportunité de choisir l'indépendance, ce bien dont nous jouissons tous, nous, États Membres des Nations Unies.

Depuis que, il y a quatre mois, l'Accord a été conclu, établissant le processus de consultation du peuple du Timor oriental conduit par les Nations Unies, l'Indonésie a assumé formellement la responsabilité, ce dont elle a d'ailleurs exigé l'exclusivité, d'assurer l'ordre public et la sécurité des habitants du territoire. Toutes les parties impliquées dans ce pacte d'honneur ont tenu leur parole, y compris les combattants des Falintil. Tous, sauf la puissance occupante.

Au cours de ces longs mois, la violence n'a cessé de s'exercer, chaque jour mieux organisée, chaque jour agissant plus ouvertement. Soupçonnant, et pour cause, qu'une quelconque réaction pourrait offrir le prétexte pour le déraillement de la consultation populaire, la communauté internationale a gardé le profil bas et a prié. Xanana Gusmão a alors fait usage de toute son envergure humaine et de sa vision.

Au lendemain d'un 30 août plutôt calme, le sentiment dans tant d'esprits était que quelque chose de digne venait de se produire, peut-être, dans le monde. L'horreur sauvage et la haine irrationnelle qui se sont abattues sur la population du Timor oriental sont là, devant nos yeux. J'épargnerai de répéter les détails déjà ici rappelés par des orateurs mieux informés et plus éloquents.

Je voudrais ici faire part de notre sentiment d'admiration envers la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO) et rendre l'hommage qui lui est dû pour le haut sens de mission et la solidarité courageuse dont elle fait preuve à l'égard des réfugiés, en particulier à Dili. Ce comportement honore les Nations Unies et nous lui en sommes redevables.

L'attaque perpétrée hier contre les installations de la MINUTO confirme à quel point sa présence dérange ceux qui voudraient se débarrasser d'elle ainsi que des correspondants des médias afin d'achever leur travail à l'abri du regard de la communauté internationale.

Il faut tout faire pour qu'il soit mis un terme à la souffrance et à la terreur infligées à la population du Timor oriental et à la tentation abjecte d'inverser le cours de l'émancipation de son peuple.

Il est très généralement perçu que l'Indonésie n'a pas eu jusqu'à présent la capacité ou la volonté de mettre fin à l'insupportable violence qui ravage le Timor oriental. Nous ne parlons pas ici de ce qui s'est passé ces derniers jours, mais de ce qui se passait depuis de nombreux mois.

Il est aussi largement reconnu qu'à moins que l'action des forces militaires indonésiennes ne change immédiatement et drastiquement, trois types d'initiatives ou mesures doivent être prises. Il s'agit de l'insistance sur la proposition d'envoyer une force internationale de sécurité, l'adoption de mesures comprenant des pressions économiques sur l'Indonésie aux plans multilatéral et individuel, et la fourniture, le plus rapidement possible, à la population d'une assistance humanitaire internationale multiforme, coordonnée et dûment protégée, parallèlement au retour des réfugiés et des déportés.

Nous sommes convaincus que les membres du Conseil et le monde en général disposent de données irrécusables pour savoir qu'il aurait fallu agir hier. En effet, quelle sorte de confirmation attend encore le Conseil quant à la situation à Dili — et pas seulement à Dili — de la part de la mission qu'il a dépêchée en Indonésie? Et comment interpréter la position de certains hauts responsables indonésiens selon

laquelle le moment ne serait pas encore venu de mettre en place la force internationale? Et enfin, serions-nous en voie d'oublier qu'au titre du droit international que nous sommes tenus de respecter, il n'existe pas de province indonésienne au Timor oriental mais plutôt un territoire illégalement occupé?

Les événements au Timor oriental offrent à la communauté internationale un véritable test paradigmatique. Il s'agit de savoir si finalement, la valeur de la vie humaine, les droits humains d'un peuple et l'expression démocratique de la volonté d'une nation doivent dépendre des tailles respectives de l'oppresseur et de ses victimes. Il faut réussir ce test.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de la République islamique d'Iran. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Nejad Hosseinian (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je souhaite vous féliciter ainsi que les membres du Conseil de sécurité et le Secrétaire général, pour le référendum tenu au Timor oriental avec l'assistance de l'Indonésie et du Portugal et avec l'appui de la communauté internationale.

Il ne fait pas de doute que sans la coopération du Gouvernement indonésien, l'action entreprise au Timor oriental n'aurait pas donné des résultats aussi importants. Je voudrais souligner que l'événement le plus important escompté par la communauté internationale après cette étape exigerait aussi la coopération du Gouvernement indonésien en tant que principale partie à l'Accord en cinq points.

Nous devons préserver le succès de l'ONU qui a organisé et tenu le référendum, et organisé également la signature de l'Accord en cinq points. À cet égard, nous inspirant des principes reconnus du droit international — y compris le droit des peuples à l'autodétermination — et vu que le Gouvernement indonésien a accepté le résultat du référendum, nous tous — la communauté internationale dans son ensemble — devons déployer un effort concerté, avec l'aide du Gouvernement indonésien, pour mettre fin à la violence au Timor oriental le plus rapidement possible.

La situation au Timor oriental et la violence qui y est perpétrée est une source d'inquiétude pour la communauté internationale. La République islamique d'Iran se déclare très préoccupée par la situation, note avec appréciation les efforts de l'ONU et appuie toutes les mesures qu'elle jugerait utiles pour aider à mettre fin à la violence au Timor oriental. Mon gouvernement espère que la communauté internationale tiendra compte de la situation délicate où se trouvent le peuple et le Gouvernement indonésiens et les aidera à adopter des mesures efficaces pour mettre fin rapidement à la tragédie au Timor oriental.

La République islamique d'Iran est vivement préoccupée par la violence qui fait rage au Timor oriental et la déplore profondément. Nous pensons que toute intervention dans la crise actuelle sans une coordination préalable entre l'ONU et le Gouvernement indonésien ne pourra qu'aggraver la crise et que la seule solution est la poursuite de négociations afin de parvenir à un règlement politique sous l'égide de l'ONU. J'espère que, grâce au dialogue, à la compréhension mutuelle et à la coopération dans le sens des efforts de l'ONU, nous pourrons bientôt être témoins au Timor oriental de la paix et de la stabilité, et que grâce à la promotion de la démocratie et de la primauté du droit, l'on pourra mettre fin à l'instabilité et à la violence dans la région.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de la Belgique. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Wouters (Belgique) : Monsieur le Président, merci de nous donner l'occasion d'ajouter notre voix dans ce débat.

Mon pays souscrit pleinement à la déclaration importante faite par la présidence finlandaise, au nom de l'Union européenne, et nous souhaitons également marquer notre accord total avec les déclarations faites hier et aujourd'hui par le Secrétaire général des Nations Unies.

La Belgique est consternée par les événements récents au Timor oriental. Les informations qui nous parviennent encore aujourd'hui parlent d'une situation humanitaire et sécuritaire dramatique, de violations des droits les plus essentiels de la personne humaine, d'une absence totale de vie normale suite aux destructions, aux brutalités et aux massacres perpétrés par les milices anti-indépendantistes à l'encontre des Timorais. Cette situation interpelle notre conscience.

Nos sympathies sont aujourd'hui avec la population du Timor oriental, qui est la victime de la plus grande violence et impunité, et ceci à un moment crucial de son histoire.

Nous souhaitons également ici souligner le courage remarquable des membres de la Mission des Nations Unies

au Timor oriental, malgré les menaces et les intimidations constantes.

La Belgique regrette profondément que le processus, entamé par les Accords du 5 mai dernier, risque de s'arrêter. Pour la première fois, la population du Timor oriental a eu l'occasion de se prononcer sur son propre avenir. Elle l'a fait en masse. Le résultat du scrutin était très net. Il est clair qu'il appartient aux parties d'honorer leurs engagements de créer les conditions pour que le processus puisse continuer et de faire en sorte que le résultat de la consultation populaire ne soit plus remis en cause.

La Belgique attend que les organisations humanitaires puissent réellement reprendre leur travail au Timor oriental et soient effectivement en mesure d'assister les nombreuses personnes déplacées sur le territoire. Les personnes qui ont été forcées à quitter le territoire, doivent pouvoir y retourner.

Il va de soi que l'amélioration de la situation humanitaire requiert un rétablissement de la sécurité au Timor oriental. Les Accords du 5 mai stipulent clairement que le maintien de l'ordre et de la sécurité relève de la responsabilité de l'Indonésie. Avec le Secrétaire général des Nations Unies et beaucoup d'autres autour de cette table, nous constatons que l'Indonésie a échoué dans cette tâche. Elle a échoué, malgré la présence de l'armée et de la police et malgré l'imposition de l'état d'urgence. La violence continue et l'intégrité physique de la population, et même des membres de la MINUTO, reste menacée.

Étant donné que les conditions essentielles de sécurité ne sont pas réunies pour continuer le processus au Timor oriental, la Belgique fait appel au Gouvernement indonésien pour qu'il accepte de la communauté internationale l'assistance dont il a besoin pour restaurer la sécurité et l'ordre sur le terrain, ainsi qu'une vie normale pour les habitants.

Le Président (*parle en anglais*): L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Inde. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Pal (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, en tant que voisin de l'Indonésie et en tant que pays entretenant des relations étroites avec elle, nous vous remercions de cette occasion qui nous est donnée de prendre aujourd'hui la parole devant le Conseil concernant la situation au Timor oriental, situation à la fois tragique et complexe. Je ne me permettrai pas de faire un sermon au Gouvernement indonésien au sujet d'un comportement civilisé ou responsable. La civilisation indonésienne est très ancienne; nul ne saurait être plus préoccupé ou plus honteux de ce qui se passe au Timor oriental que les Indonésiens eux-mêmes et nul ne souhaiterait y mettre fin plus rapidement qu'eux.

Nous sommes vivement préoccupés par le fait que, suite aux consultations populaires au Timor oriental, qui, il ne faut pas l'oublier, ont été organisées avec la coopération de l'Indonésie, des violences aussi épouvantables y aient éclaté ces derniers jours. Nous déplorons les assassinats et les mesures d'intimidation qui y ont eu cours. De toute évidence, il faut d'urgence rétablir l'ordre public au Timor oriental.

Dans des circonstances qui sont — et cela est tout aussi clair — extrêmement difficiles, les autorités indonésiennes ont dit qu'elles feraient tout leur possible pour s'acquitter de leur responsabilité de maintien de la sécurité au Timor oriental. La loi martiale a été proclamée et les autorités s'efforcent, avec urgence, de faire le nécessaire pour éviter toute nouvelle violence. Il faut le reconnaître. En ces moments d'épreuve, elles ont besoin de l'encouragement et de l'appui de la communauté internationale. Nous espérons et nous sommes convaincus que les autorités indonésiennes pourront rapidement maîtriser la situation et créer les conditions permettant d'assurer la sécurité et le bien-être de l'ensemble de la population du Timor oriental.

Selon nous, des mesures prises par les Nations Unies doivent rester dans le cadre des accords conclus entre le Gouvernement indonésien et les Nations Unies, et toute force de maintien de la paix doit être acceptée par les autorités indonésiennes, avec l'aval du Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Danemark. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Bøjer (Danemark) (*parle en anglais*) : Ma délégation souscrit pleinement à la déclaration prononcée par l'Ambassadrice de la Finlande au nom de l'Union européenne et aux paroles de soutien et d'appréciation qu'elle a exprimées à l'égard du Secrétaire général et du personnel courageux et dévoué des Nations Unies.

Le Danemark s'exprime rarement en tant que non membre du Conseil de sécurité. Nous tenons beaucoup à ce que la distinction qui fait du Conseil de sécurité une instance de négociation et non pas une instance de débat, soit maintenue. D'habitude, la présidence de l'Union européenne

s'exprime au nom de tous les membres de l'Union et, à cet égard, mon intervention s'écarte également de la pratique ordinaire. Il y a deux raisons essentielles pour cela. Tout d'abord, l'importance de la question à l'examen. Le Gouvernement et le peuple danois sont profondément bouleversés et indignés par les événements qui se déroulent au Timor oriental. L'ordre public n'est plus respecté; les assassinats et les actes de violence contre des civils innocents se poursuivent; des centaines de milliers de personnes ont été chassées de leurs foyers. Les autorités indonésiennes ne peuvent échapper à leurs responsabilités face à ces événements. Elles n'ont pas respecté leurs obligations de maintenir la paix et la sécurité au Timor oriental comme le prévoyaient les Accords du 5 mai. La communauté internationale doit réagir.

Deuxièmement, il y a un objectif très important du débat d'aujourd'hui auquel mon gouvernement souhaite ajouter son poids moral et politique. La communauté internationale a offert son assistance aux autorités indonésiennes pour rétablir l'ordre public, restaurer les conditions permettant à la population du Timor oriental de rentrer chez elle en toute sécurité et permettre la poursuite du processus politique envers lequel elles se sont si clairement engagées.

Comme beaucoup d'autres délégations qui se sont exprimées ici aujourd'hui, le Danemark demande instamment au Gouvernement indonésien d'accepter cette offre d'assistance au plus vite. Si j'interviens aujourd'hui à cette heure tardive, ce n'est pas pour ajouter un fait nouveau au débat mais pour, au contraire, souligner le caractère unanime du message que nous envoyons à l'Indonésie.

Enfin, je souhaiterais dire que le Danemark, comme le reste de la communauté internationale, attend instamment que l'Indonésie joue son rôle en tant que membre puissant et respecté de la communauté internationale, et non pas qu'elle se retrouve isolée et rejetée en raison de la confrontation sur le Timor oriental. Il faut que des mesures nécessaires soient prises. Le Gouvernement indonésien doit permettre, comme le Secrétaire général et l'équipe du Conseil de sécurité l'ont proposé, qu'une présence de sécurité internationale soit immédiatement déployée sur place afin de créer les conditions nécessaires à la poursuite du processus lancé par les Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Luxembourg. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

Mme Lucas (Luxembourg) : D'emblée, je tiens à souligner que le Luxembourg souscrit pleinement à la déclaration faite ce matin par la présidence de l'Union européenne. Il y a à peine une semaine nous étions rassemblés ici pour écouter le Secrétaire général annoncer les résultats de la consultation populaire tenue, le 30 août dernier, sous l'égide de l'ONU, au Timor oriental.

Nous étions pleins d'espoir qu'après plus de 20 ans de conflit, la population du Timor oriental était enfin en mesure de déterminer elle-même son avenir. Nous étions confiants que conformément aux Accords signés, le Gouvernement indonésien allait assumer ses responsabilités, maintenir l'ordre et la sécurité au Timor oriental, et ainsi permettre que la volonté librement exprimée du peuple timorais soit traduite dans les faits.

Ces espoirs ont été déçus ces derniers jours. Les informations qui nous parviennent font état d'une flambée de violence, de massacres perpétrés contre la population civile, de milices incontrôlées mettant à sac le territoire. Le Gouvernement indonésien, qui avait accepté la responsabilité de garantir la sécurité de la population et le respect de la légalité avant et après la consultation populaire n'a visiblement pas su assumer cette responsabilité. La situation a échappé à son contrôle : les mesures prises sont restées sans effet.

À l'instar de nombre d'autres délégations qui sont intervenues aujourd'hui dans cette enceinte, nous appelons le Gouvernement indonésien à accepter sans délai l'offre qui lui est faite afin de l'aider à respecter les engagements auxquels il a souscrits lui-même, et à marquer son accord avec l'envoi d'une force internationale sous l'égide de l'ONU. Il est temps que le Gouvernement indonésien accepte de coopérer avec la communauté internationale pour faire cesser la violence au Timor oriental, rétablir la paix et la sécurité et permettre aux personnes déplacées de retourner dans leurs foyers en sécurité.

La situation humanitaire sur le terrain se détériore de jour en jour. Si nous voulons éviter une catastrophe majeure, il est impératif que les organisations humanitaires internationales aient non seulement accès aux réfugiés et aux personnes déplacées tant au Timor oriental qu'au Timor occidental, mais aussi que leur sécurité soit garantie. Nous appelons le Gouvernement indonésien à tout mettre en oeuvre à cet effet.

Je souhaite enfin rendre hommage au courage et à la détermination du personnel de la Mission des Nations Unies au Timor oriental. Le Luxembourg espère que les conditions

qui lui permettront de pleinement remplir son mandat, seront bientôt rétablies.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de l'Autriche. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Wimmer (Autriche) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord associer ma délégation à la déclaration qu'a prononcée l'Ambassadrice de la Finlande au nom de l'Union européenne.

L'Autriche est profondément choquée et atterrée par les événements qui ont lieu au Timor oriental suite à l'expression de la volonté démocratique populaire le 30 août 1999. Nous sommes indignés par la campagne d'intimidation et de violence systématique et calculée qui, comme le Secrétaire général l'a observé, ont peut-être donné lieu à des crimes contre l'humanité. Nous appuyons fermement l'idée selon laquelle les responsables de ces crimes devraient être tenus de rendre des comptes.

Nous voyons dans les événements qui ont actuellement lieu au Timor oriental d'étranges parallèles avec les massacres, les attaques dirigées contre la population, la réinstallation forcée des civils, la destruction des biens et des maisons et l'absence totale de respect du droit international et des droits de l'homme qui ont marqué les conflits dont nous avons été témoins ces derniers mois et ces derniers années dans l'ex-Yougoslavie et au Kosovo. La communauté internationale et l'ONU ne sauraient accepter que les droits de l'homme d'une population tout entière soient systématiquement bafoués. Les droits de l'homme sont universels, au Timor oriental tout comme au Kosovo.

L'Autriche a lancé un appel au Gouvernement indonésien pour qu'il honore ses engagements et ses responsabilités découlant de l'Accord du 5 mai 1999 et qu'il garantisse la sécurité de la population du Timor oriental et de la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO). À ce jour, les autorités indonésiennes n'ont pas respecté leurs obligations. Nous prions instamment le Gouvernement indonésien d'accepter l'offre qui lui a été transmise par la mission du Conseil de sécurité, d'envoyer une assistance internationale armée en vue de rétablir la paix et la sécurité au Timor oriental pour permettre la mise en oeuvre pacifique et rapide des résultats du vote du 30 août dernier. La volonté du peuple timorais oriental doit être respectée.

La crise humanitaire grave qui a été déclenchée par la campagne de terreur menée au Timor oriental ne pourra être efficacement endiguée que si les conditions de sécurité nécessaires sont rétablies. Nous exigeons l'accès sans entrave de l'aide humanitaire à ceux qui en ont besoin, y compris au Timor occidental.

L'Autriche qui soutient activement les efforts de l'ONU au Timor oriental depuis longtemps espère que l'Indonésie acceptera cette offre d'aide. Un refus aurait de graves conséquences sur ses relations avec ceux qui, jusqu'à présent, ont fait preuve de compréhension à l'égard des défis et des problèmes qui se posent à ce pays.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de l'Indonésie. Je lui donne la parole.

M. Wibisono (Indonésie) (*parle en anglais*) : Ma délégation voudrait tout d'abord vous exprimer ses sincères félicitations, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence en ce mois de septembre. Nous sommes persuadés que vos talents permettront de faire aboutir les débats du Conseil sur les questions dont il est saisi à une conclusion positive. Je voudrais également exprimer notre reconnaissance à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Martin Andjaba, Représentant permanent de la Namibie, qui a dirigé avec succès les activités du Conseil le mois dernier.

Bien que ma délégation, comme celle de nombreux autres États, estime que la séance du Conseil de sécurité d'aujourd'hui aurait été plus fructueuse si elle avait été convoquée après le retour de la mission de l'Indonésie, notre participation à ce débat donne une fois de plus la preuve que le Gouvernement indonésien est fermement résolu à appuyer les efforts de l'ONU sur cette question. Mais quoi qu'il en soit, nos débats portent sur l'examen de la situation au Timor oriental à la suite de la tenue de la consultation populaire et des événements subséquents. Je voudrais rappeler que l'Indonésie est très satisfaite du fait que ce processus dans son ensemble — entrepris avec les différentes phases prévues dans les Accords du 5 mai, de socialisation, d'inscription et de campagne, et la consultation populaire elle-même — se soit déroulé dans une atmosphère de calme et de sérénité.

Ce climat de sécurité et de paix a en effet permis une participation massive de 98,6 %, comme l'a annoncé le Secrétaire général lors de la séance du Conseil le 3 septembre 1999. Ce résultat remarquable qui a dépassé toutes les attentes, a été, selon les normes internationales, très largement reconnu comme un grand succès. Ce n'est que grâce à la ferme détermination et aux efforts inlassables du Gouvernement indonésien que la consultation populaire a pu se dérouler librement et de manière régulière, permettant ainsi aux Timorais de voter sans entrave et sans intimida-

tion. Dans ce contexte, il est évident que l'Indonésie a appuyé et continuera d'appuyer les efforts de l'ONU et qu'elle ne reviendra pas sur les engagements qu'elle a pris d'accomplir son mandat conformément aux Accords du 5 mai 1999.

Je tiens en outre à souligner que l'Indonésie a accepté les résultats et qu'elle les honorera. Il y a lieu notamment de rappeler que c'est grâce aux initiatives audacieuses de l'Indonésie que ce processus qui a conduit à la consultation populaire, a pu voir le jour. Cela porte témoignage du fait indéniable que l'Indonésie est fermement résolue à mettre en oeuvre la phase suivante des Accords du 5 mai 1999.

L'Indonésie partage pleinement l'avis des États Membres qui ont exprimé leur vive préoccupation face à certains incidents de violence qui ont récemment eu lieu. Je souhaite rappeler que nous sommes profondément résolus à faire en sorte que tout le processus prévu dans les Accords du 5 mai 1999 se déroule d'une manière pacifique et ordonnée, car c'est dans l'intérêt non seulement de l'Indonésie, mais également de la communauté internationale et, ce qui est plus important encore, des Timorais eux-mêmes. Nous regrettons donc vivement que de tels incidents aient eu lieu et que des biens aient été détruits. Mais il faut comprendre que ces incidents ne sont que les symptômes d'un problème beaucoup plus profond.

Durant la période qui a précédé la consultation populaire ainsi qu'après, certains Timorais ont exprimé leur déception, leur anxiété, voire leurs reproches devant le manque d'impartialité et d'objectivité parmi certains éléments du personnel des Nations Unies dans l'exercice de leurs fonctions au Timor oriental. Le Groupe de travail indonésien pour la consultation populaire a également publié de nombreuses informations décrivant le manque d'impartialité de la part de la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO), mais à chaque fois, ces plaintes n'ont reçu ni l'attention ni le suivi immédiats qu'elles méritaient. L'inaction de la part de la commission d'assistance électorale n'a pas non plus contribué à créer un environnement calme et tranquille sur le terrain. Cela a donné lieu à un sentiment d'abandon de la part de la MINUTO, un sentiment qui s'est traduit par des protestations, et même, tragiquement, par de la violence. Par conséquent, il est erroné de ne porter des accusations que sur la police et les forces de sécurité indonésiennes.

C'est souvent ce genre de circonstances de confusion et de frustration qui encouragent des comptes rendus contradictoires de la situation sur le terrain. Par exemple, ma délégation regrette très profondément les coups de feu qui ont été tirés à l'extérieur du siège de la MINUTO la semaine dernière. Les rapports qui nous sont parvenus de diverses sources diffèrent de ce que nous avons entendu lors de certaines interventions devant le Conseil aujourd'hui. Nous devons insister sur le fait que cet incident a eu lieu en dehors des bâtiments des Nations Unies et qu'il ne visait absolument pas le personnel des Nations Unies.

L'Indonésie condamne le recours à la violence, non seulement dans ce cas, mais dans toutes les circonstances. Par conséquent, je voudrais rappeler dans les termes les plus fermes que le Gouvernement indonésien n'a jamais eu pour politique d'approuver quelque forme de violence ou d'intimidation que ce soit au Timor oriental.

Ce qu'il importe de souligner en ce moment, ce sont les efforts sincères que déploie l'Indonésie pour rétablir l'ordre public et les mesures immédiates qu'elle a prises à cet égard. C'est en réponse à cette évolution complexe de la situation que le Gouvernement indonésien a été amené, le 7 septembre 1999, à déclarer l'état d'urgence au Timor oriental, afin de traiter de façon plus efficace les éléments à l'origine de la violence. À cet égard, cet état d'urgence militaire a fourni le cadre juridique permettant de prendre des mesures nécessaires au rétablissement de l'ordre public au Timor oriental. Par exemple, les Forces armées indonésiennes ont pris en charge divers services essentiels et infrastructures afin d'accélérer le retour à la normale.

En ce qui concerne les derniers événements, je voudrais indiquer au Conseil que la situation est à présent en train d'être maîtrisée. En dépit de quelques rares cas de coups de feu et d'incendie, aucun autre incident de violence n'a été mentionné depuis que l'état d'urgence militaire a été annoncé. Par conséquent, la capitale, Dili, et les zones avoisinantes retrouvent une situation normale. Nous savons cependant que certains rapports de sources diverses présentent une version très exagérée de la situation régnant au Timor oriental. Cette version est tout simplement fausse et le Gouvernement indonésien fait tout ce qui est en son pouvoir pour maîtriser la situation.

Cependant, il faut pour cela que toutes les parties fassent preuve de modération. L'heure n'est pas à la condamnation ou à l'accusation, mais il s'agit plutôt maintenant de faire un effort collectif pour améliorer les conditions régnant actuellement sur le territoire. Il ne faut pas non plus qu'il y ait de calendrier imposé pour le rétablissement de l'ordre public. Ma délégation pense plutôt qu'il faut laisser à l'état d'urgence militaire le temps de donner des résultats concrets. Depuis les quelques jours que l'état d'urgence est en vigueur, les conditions générales se sont

nettement améliorées. L'électricité et les moyens de communication du siège de la MINUTO ont été rétablis, les approvisionnements alimentaires ont été fournis en toute sécurité par les forces militaires indonésiennes, et l'évacuation du personnel local de la MINUTO ces deux derniers jours s'est déroulé en toute sécurité et sans heurt avec l'aide du personnel militaire.

Il est tout aussi important de noter la rapidité avec laquelle des mesures ont été prises par les autorités indonésiennes en vue de restructurer la chaîne de commandement des forces de sécurité — une restructuration qui prévoit la rotation des troupes, plaçant ainsi la sécurité du Timor oriental sur une base plus solide. Nous espérons que ces mesures rapides se traduiront par de nouveaux progrès sur le terrain, ce qui permettra la mise en oeuvre de la prochaine phase de l'Accord du 5 mai. Ces mesures montrent en outre que l'Indonésie n'épargnera aucun effort pour respecter les obligations qui lui incombent d'assurer la sécurité. En cette heure difficile, il est de la plus grande importance d'appuyer et d'encourager les efforts réalisés par le Gouvernement indonésien en vue de faire face à cette situation.

Mon gouvernement concentre également son attention sur la situation humanitaire et dispense l'aide et l'assistance nécessaires aux personnes déplacées qui en ont besoin, en fournissant de façon ininterrompue des fournitures logistiques et du carburant au Timor oriental. Nous saluons chaleureusement les pays qui se sont engagés à fournir une assistance humanitaire, et en ce qui nous concerne, nous nous efforcerons de renforcer notre coordination avec les organisations humanitaires internationales telles que le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme alimentaire mondial, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Comité international de la Croix-Rouge afin de prendre des mesures concertées en faveur des personnes déplacées non seulement au Timor oriental, mais également au Timor occidental. À cet égard, l'Indonésie tient à assurer le Conseil que des mesures adéquates seront prises pour garantir la sûreté et la sécurité du personnel chargé de l'acheminement de l'assistance humanitaire. De même, l'envoi de secours humanitaires au Timor oriental et au Timor occidental est une initiative dont nous nous félicitons.

Sur cette toile de fond, mon gouvernement, tout en comprenant parfaitement le désir qu'ont certains pays de fournir à l'Indonésie une assistance en matière de sécurité, n'estime pas nécessaire d'envoyer une force multinationale de maintien de la paix à ce stade. Une telle opération risquerait d'exacerber la situation et serait nuisible, aussi bien intentionnée soit-elle. Il faut reconnaître que les complexités de la question du Timor oriental ne permettent pas une réponse facile et rapide. Les causes profondes du conflit au Timor oriental remontent bien au-delà de la guerre civile de 1975, et puisent leur origine dans l'héritage long et tragique laissé par le colonialisme portugais qui s'étend sur quatre siècles et demi. Par conséquent, on ne peut réduire la cause de la situation au Timor oriental à de simples rivalités entre factions ennemies.

En outre, une mission de maintien de la paix dans le contexte actuel serait peu efficace alors qu'il n'y a pas de paix à maintenir. Elle deviendrait en fait une mission d'imposition de la paix. L'expérience récente a montré que de telles missions sont vouées à l'échec même animées des meilleures intentions et avec les meilleures ressources. À cet égard, il serait utile de mentionner une déclaration du général Wiranto, Ministre de la défense et de la sécurité, prononcée hier, et un certain nombre de délégations en ont parlé :

> «L'on peut affirmer très clairement que nous ne rejetons pas une force de maintien de la paix des Nations Unies, mais ce n'est pas vraiment le moment pour qu'elle vienne à présent sur notre territoire. Nous avons envisagé la présence d'une force de maintien de la paix des Nations Unies en tant qu'option, dès que la situation sur place le permettra. En outre, nous sommes toujours ouverts à une nouvelle discussion sur la question.»

Ma délégation estime qu'il est très important de poursuivre la mise en oeuvre des différentes phases de l'Accord du 5 mai. Par conséquent, le Gouvernement indonésien préfère que l'envoi d'une force de maintien de la paix au Timor oriental se déroule dans le cadre de la Phase III, lorsque l'Assemblée consultative populaire indonésienne aura officiellement abrogé le décret IV de 1978 qui avait intégré le Timor oriental à l'Indonésie. Car c'est par ce décret que les aspirations de la population du Timor oriental d'intégrer le Timor oriental à l'Indonésie ont été réalisées et acceptées officiellement par le peuple indonésien. Par conséquent, une nouvelle décision de l'Assemblée consultative populaire est requise par la Constitution si le décret IV/1978 doit être abrogé.

C'est dans ce contexte que l'Indonésie se félicite de la visite en cours de la mission du Conseil de sécurité en Indonésie, et notamment au Timor oriental, en vue de discuter des différentes formes d'aide qui pourraient être fournies à l'Indonésie pour surmonter la situation actuelle

au Timor oriental. Nous pensons que cette visite de la délégation du Conseil de sécurité, accompagnée par le général Wiranto, est très importante afin que ses membres puissent par eux-mêmes constater sur place la réalité. Le Gouvernement indonésien est heureux de cette occasion pour informer les membres du Conseil des obstacles et difficultés actuels sur place ainsi que des mesures concrètes déjà prises pour faire face à la situation.

Ces mesures concrètes doivent avoir le temps de porter leurs fruits. Le Conseil doit reconnaître pleinement l'aspect globalement positif des mesures prises par l'Indonésie durant la phase menant à la consultation populaire comme reflétant clairement l'engagement sincère de mon gouvernement à donner forme à la lettre et à l'esprit de l'Accord historique. Cet engagement est le signe concret que l'Indonésie fera tout son possible pour s'acquitter de ses obligations. Par conséquent, l'Indonésie compte poursuivre la mise en oeuvre de l'Accord du 5 mai. À cette fin, ma délégation continuera d'apporter sa coopération au Secrétaire général de l'ONU. Une fois de plus, l'Indonésie exprime sa gratitude au Secrétariat, à la MINUTO et aux autres organismes des Nations Unies qui, sans relâche, ont tout fait pour accomplir leur tâche, telle que mandatée par le Conseil.

Enfin, compte tenu de ce qui précède, ma délégation juge indispensable que l'Indonésie puisse régler la situation grâce à l'imposition des mesures les plus récentes. Il serait raisonnable et logique que l'Indonésie soit en mesure de remplir les obligations qui sont les siennes, et aidée à cet effet. Monsieur le Président, je suis heureux de noter que vous envisagez de garder la séance du Conseil de sécurité ouverte jusqu'au retour de la mission du Conseil de sécurité à New York afin que nous puissions prendre connaissance de son avis avant de prendre une décision.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de l'Indonésie des paroles aimables qu'il m'a adressées ainsi qu'à mon prédécesseur.

Le représentant de la Slovénie a demandé à intervenir.

M. Žbogar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Une semaine s'est écoulée depuis que la volonté des Timorais a été annoncée par le Secrétaire général dans cette salle. Les Timorais, dans l'exercice de leur droit à l'autodétermination, ont exprimé leur volonté d'entreprendre le processus de transition vers l'indépendance sous l'égide de l'ONU. Le Conseil de sécurité les a assurés de son engagement afin que l'Accord du 5 mai et leur volonté soient réalisés. Depuis lors, la situation au Timor oriental a conduit à une aggravation des violences, engendrant des meurtres, des violations des droits de l'homme les plus fondamentaux et des libertés, et la destruction de biens et le déplacement de milliers de civils innocents. Les récents événements créent un désastre humanitaire.

Comme le représentant de la France vient de le dire, sans doute les faits se répètent de nouveau. Une fois encore, des civils innocents font l'objet d'actes d'intimidation ou de déplacements forcés et de meurtres. Ma délégation partage les préoccupations exprimées par tous les États Membres aujourd'hui quant à la nécessité de mettre fin immédiatement aux campagnes de terreur et de violence.

Cette semaine, le Conseil a suivi de très près la situation au Timor oriental et fait des déclarations presque quotidiennement, appelant l'Indonésie à remplir ses obligations. Hier, le Conseil a souscrit à la déclaration du Secrétaire général faite à la presse où il demandait instamment au Gouvernement indonésien d'accepter l'aide internationale sous la forme d'une force internationale afin d'apporter l'ordre et la sécurité aux Timorais et de permettre aux personnes déplacées de rentrer chez elles en toute sécurité. En outre, le Conseil a envoyé une mission à Jakarta et Dili pour faire part au Gouvernement indonésien de sa volonté et de celle des Nations Unies de veiller à ce que l'Accord du 5 mai soit pleinement appliqué et que cesse la violence au Timor oriental. Aujourd'hui, la mission s'est rendue à Dili et, selon l'Ambassadeur Türk, la situation y est épouvantable. La mission tiendra d'ultimes discussions à Jakarta demain et nous espérons que le Gouvernement indonésien répondra à son appel et acceptera l'assistance internationale.

Nous sommes d'accord pour dire que le Conseil de sécurité doit agir et exercer sa responsabilité de maintien de la paix et de la sécurité, rétablir la paix au Timor oriental et empêcher une autre catastrophe humanitaire. Nous avons écouté avec attention les vues exprimées par les Membres de l'ONU durant ce débat public. Leurs vues et évaluations complètent nos informations et celles fournies par les organisations non gouvernementales. Les vues des États Membres exprimées aujourd'hui, en même temps que le rapport et les recommandations de la mission du Conseil de sécurité — que nous attendons avec intérêt —, constituent des éléments solides permettant au Conseil de prendre les mesures appropriées.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais à présent faire une breve déclaration en ma qualité de représentant des Pays-Bas.

En tant qu'ancienne puissance coloniale dans la région, les Pays-Bas ont toujours hésité à critiquer le Gouvernement

indonésien. Il va sans dire que, considérant les normes contemporaines, notre histoire coloniale a connu sa part de violations de droits de l'homme. Mais en tant que Membre de l'ONU et du Conseil de sécurité en particulier, nous sommes directement concernés par l'Accord du 5 mai conclu entre le Portugal, l'Indonésie et les Nations Unies.

Nous sommes choqués par la façon dont l'Indonésie a failli à ses obligations découlant de cet Accord. Je veux évoquer en particulier l'obligation sur laquelle l'Indonésie a elle-même insisté, celle de maintenir la paix et la sécurité au Timor oriental jusqu'à ce qu'elle ait pris les mesures constitutionnelles requises pour rompre ses liens avec le Timor oriental. Au vu de tous les pillages, meurtres et incendies, la réunion du Conseil de sécurité a porté naturellement sur le fait que l'Indonésie n'a pu assurer la sécurité. Cela ne nous empêche pas toutefois d'examiner ce qui constitue notre souci principal, à savoir la pleine application des Accords du 5 mai. L'Indonésie doit maintenant accepter l'offre d'assistance militaire faite par la communauté internationale.

Je reprends mes fonctions de Président du Conseil. Il n'y a pas d'autres orateurs sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil poursuivra l'examen de la question après le retour d'Indonésie de la mission du Conseil de sécurité.

La séance est levée à 18 h 20.